

manuel du
conducteur

Alpine

1987

414 6065 00

modèle _____

no d'identification _____

date d'achat _____

expiration de la garantie _____

Faire remplir par le concessionnaire au moment de la vente

ESTAMPILLE DU CONCESSIONNAIRE

SERVICE APRÈS VENTE
BOMBARDIER INC.
VALCOURT (QUÉBEC)
CANADA, JOE 2LO

Les marques de commerce suivantes sont
des marques de Bombardier Inc.

ALPINE®	FORMULA*	SAFARI*
BLIZZARD®	FUTURA®	SKANDIC®
BOMBARDIER®	GRAND PRIX SPÉCIAL®	SKI-DOO®
CARRY-BOOSE®	MIRAGE®	SONIC®
CITATION®	MOTO-SKI®	SPIRIT®
ÉLAN®	NORDIK®	STRATOS*
ÉLITE®	NUVIK®	T'NT®
ESCAPADE*	OLYMPIQUE®	TUNDRA*
EVEREST®	ROTAX®	



AVANT-PROPOS

Ce Manuel du conducteur ainsi que le "Guide de sécurité pour le motoneigiste" ont pour but d'aider le conducteur ou le passager de la motoneige à se familiariser avec son véhicule, son fonctionnement et les différentes phases de son entretien, et de lui fournir de précieux conseils en regard d'une conduite sûre. Chacun de ces manuels devrait être gardé en permanence dans le véhicule.

Pour toute question concernant la garantie et ses applications, veuillez consulter la section "Questions les plus fréquentes", ou adressez-vous à votre concessionnaire autorisé.

Le présent manuel fait usage des symboles qui suivent:

◆ **AVERTISSEMENT:** Avertit d'un risque de blessures sérieuses incluant la possibilité de décès.

▼ **ATTENTION:** Avertit d'un risque d'endommagement du véhicule ou d'une pièce.

○ **REMARQUE:** Annonce une information supplémentaire.

Une bonne compréhension des informations données dans ce manuel permettra au conducteur d'utiliser son véhicule de façon adéquate.

Les informations, les illustrations et les descriptions des parties constituantes contenues dans ce manuel sont exactes à la date de publication. Cependant, Bombardier Inc. s'est fixé comme objectif l'amélioration constante de ses produits, cela sans s'engager d'aucune façon à en faire bénéficier les produits déjà fabriqués.

Bombardier Inc. se réserve le droit de supprimer ou de modifier en tout temps ses spécifications, designs, caractéristiques, modèles ou pièces d'équipement, sans aucune obligation de sa part.

La plupart des données sont imprimées à la fois en unités métriques et en unités ordinaires (système impérial). Dans les cas où il n'est pas nécessaire d'obtenir une grande précision, certains résultats de conversion sont complétés en chiffres ronds, pour plus de facilité.

Pour de plus amples informations sur l'entretien et la réparation, il est possible d'obtenir du fabricant un Manuel de réparation complet.

◆ **AVERTISSEMENT:** Les moteurs et composants identifiés dans ce manuel ne devraient pas être utilisés avec des produits autres que ceux mentionnés en page couverture de ce manuel.

▼ **ATTENTION:** Plusieurs des pièces de ce véhicule sont fabriquées à partir de pièces dont les dimensions sont calculées en unités métriques. Certaines attaches sont métriques et ne doivent pas être remplacées par des attaches aux mesures impériales et vice-versa. L'utilisation d'attaches inadéquates ou l'agencement des deux (2) types d'attaches peut entraîner des dommages au véhicule ou d'éventuelles blessures à son conducteur.

MESURES DE SÉCURITÉ

Toujours prendre les précautions suivantes:

- Vérifier si l'accélérateur fonctionne librement avant de faire démarrer le moteur.
- Pour arrêter le moteur, actionner l'interrupteur d'urgence, le capuchon coupe-circuit, ou couper le contact avec la clé.
- Nettoyer le phare, le feu arrière et le feu d'arrêt, puis vérifier leur fonctionnement.
- Ne jamais mettre le moteur en marche lorsque la courroie d'entraînement, le garde-courroie et/ou le garde-poulie ne sont pas en place.
- Ne jamais mettre le moteur en marche lorsque la chenille n'est pas en contact avec le sol.
- Il est dangereux de mettre le moteur en marche lorsque le capot n'est pas en place.
- L'essence est un liquide inflammable, donc dangereux. Pour s'en servir, choisir un endroit bien aéré et arrêter le moteur. Ne pas fumer. Tenir loin de la flamme nue ou des étincelles. En cas d'émanations d'essence, en déterminer immédiatement la cause et remédier à la situation.
- Toujours maintenir le véhicule en parfait état.
- Les motoneiges ne sont pas conçues pour circuler sur l'asphalte, la terre battue ou autres surfaces abrasives. Il en résulte une usure excessive des pièces.
- Les motoneiges ne sont pas conçues pour circuler dans les rues ou sur les routes publiques. Cette pratique est d'ailleurs interdite dans la plupart des provinces et des états.
- N'installer que des pièces de rechange standard et jamais de plaques pour augmenter l'écartement des skis, de pare-chocs ou de porte-bagages, etc., car ces pièces pourraient compromettre la stabilité et la sûreté du véhicule. Éviter d'ajouter des accessoires qui modifieraient la forme de base du véhicule.
- Lorsque le véhicule doit demeurer à l'extérieur pour la nuit ou pour une longue période, on recommande de le protéger des intempéries en le recouvrant d'une bâche.
- Ne pas lubrifier les câbles d'accélérateur et/ou de frein, ni leur gaine.
- N'effectuer que les opérations de lubrification et d'entretien décrites dans ce manuel. Sauf indication contraire, le moteur doit alors être arrêté.
- Ces motoneiges sont monoplaces: seul le conducteur peut y monter.
- Si, lors de réparations ou de démontage, il y a lieu de déposer un contre-écrou de nylon, toujours le remplacer par un neuf. Serrer au couple recommandé dans le Manuel de réparation.

PRENDRE NOTE DE TOUS LES PASSAGES MARQUÉS "AVERTISSEMENT" ET "ATTENTION" QUI SE TROUVENT DANS CE MANUEL ET SUR LE VÉHICULE.

CE MANUEL DOIT DEMEURER AVEC LE VÉHICULE AU MOMENT D'UNE REVENTE.

TABLE DES MATIÈRES

GARANTIE LIMITÉE 1987	4
QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES	6
LISTE DES DISTRIBUTEURS	8
IDENTIFICATION DU VÉHICULE	9
COMMANDES	
Manette d'accélérateur, manette de frein, manette du frein de stationnement, dispositif de retenue du frein de stationnement, interrupteur d'allumage, interrupteur d'éclairage, commutateur d'éclairage, interrupteur d'urgence, capuchon coupe-circuit, démarreur manuel, amorceur, levier de changement de vitesse, indicateur de vitesse, bouton de remise à zéro du totalisateur journalier, porte du cache-moteur, indicateur du niveau d'essence/bouchon du réservoir, ouverture du capot, porte-fusible, attelage	10
RODAGE	
Moteur, courroie, révision - 10 heures, vérifications à effectuer	14
ESSENCE ET HUILE	
Type d'essence recommandé, type d'huile recommandé, rapport essence/huile, méthode de préparation du mélange, tableau de mélange essence/huile	16
AVANT DE DÉMARRER	
Vérifications à effectuer	18
DÉMARRAGE	
Démarrage manuel, démarrage électrique, dernière vérification, démarrage d'urgence	18
LUBRIFICATION	
Fréquence, mécanisme de direction, roues de bogie, essieu arrière, poulie motrice, niveau d'huile de la boîte de vitesses, poulie menée	20
ENTRETIEN	
Tableau d'entretien, dépose du cache-moteur, dépose du garde-courroie/garde-poulie, dépose et installation de la courroie d'entraînement, état de la courroie d'entraînement, courroie d'entraînement neuve, état du frein, réglage du frein, réglage du contacteur du feu d'arrêt, bougies, batterie, état de la suspension, réglage de la suspension, état de la chenille, tension et alignement de la chenille, poulie motrice, mécanisme de direction, réglage de la direction, attaches du silencieux, écrous de culasse, écrous du support de moteur, réglage du carburateur, volets d'aération avant, silencieux d'admission, courroie du ventilateur, tension de la chaîne d'entraînement, visée du faisceau, remplacement des ampoules, inspection générale	22
REMISAGE	
Chenille, suspension, ski, commandes, boîte de vitesses, poulie motrice, poulie menée, lubrification du moteur et de l'amorceur, réservoir et carburateur, batterie, châssis, inspection générale	33
MISE EN ORDRE	
Vérifications à effectuer	37
INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT	38
OUTILS	40
FICHE TECHNIQUE	41
SCHÉMA DE CÂBLAGE	43
GUIDE SI	44

GARANTIE LIMITÉE MOTONEIGES 1987

1 - DURÉE

BOMBARDIER® INC., en tant que fabricant, garantit chaque motoneige BOMBARDIER 1987 vendue au détail, comme véhicule neuf et non utilisé, et dont la pré-livraison a été effectuée par un concessionnaire autorisé BOMBARDIER pour: • 12 mois consécutifs.

2 - CE QUE BOMBARDIER FERA

Pendant ladite période de garantie, BOMBARDIER s'engage à réparer et/ou remplacer, à son choix, les pièces qui, dans des conditions normales d'usage et d'entretien, présenteront une défectuosité de matériau et/ou de fabrication. Le remplacement par une pièce d'origine BOMBARDIER et/ou la réparation sera effectué sans frais de pièces ou de main-d'oeuvre, par un concessionnaire autorisé BOMBARDIER.

3 - TOUT TRAVAIL SOUS GARANTIE SERA EFFECTUÉ À LA CONDITION SUIVANTE

Que le client présente au concessionnaire chargé du travail, la copie cartonnée de la Carte d'enregistrement de garantie BOMBARDIER ou une preuve d'achat qu'il a reçue du concessionnaire à l'achat de son véhicule.

4 - TRANSFERT

La présente garantie peut être transférée au(x) propriétaire(s) subséquent(s), pour le reste de sa durée, à partir de la date de la première vente.

5 - EXCLUSIONS — NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

- Les pièces endommagées par une usure normale, comme, entre autres:
 - courroies d'entraînement
 - ampoules
 - glissières
 - lisses de ski
 - bougies
- les pièces de rechange et/ou accessoires qui ne sont pas d'origine BOMBARDIER;
- les dommages résultant de l'installation de pièces autres que les pièces d'origine BOMBARDIER;
- les dommages causés par un manque à satisfaire aux règles d'entretien décrites dans le Manuel du conducteur, étant entendu que toutes les opérations d'entretien y compris les frais de main-d'oeuvre, le coût des pièces, les lubrifiants, les mises au point et/ou les réglages seront aux frais du client;
- les véhicules conçus et/ou utilisés pour fins de compétition;
- tous les accessoires facultatifs installés sur la motoneige; tous les accessoires et pièces de rechange sont assujettis à leur garantie particulière, s'il en est;
- les dommages résultant d'un accident, d'un incendie ou d'autres événements fortuits, d'une mauvaise utilisation du véhicule, d'un abus ou d'une négligence;
- les dommages résultant de l'utilisation de la motoneige sur des surfaces autres que la neige;
- les dommages résultant de modifications de la motoneige non approuvées par écrit par BOMBARDIER;
- les pertes subies par le propriétaire comme, entre autres, frais de transport, remorquage, appels téléphoniques, taxi, ou tout autre dommage indirect.

6 - GARANTIE DE LA BATTERIE:

- 12 mois consécutifs (divisés proportionnellement).

La garantie offrira une pleine protection (100%) à partir de la date d'achat de la motoneige jusqu'au 30 avril suivant. Le reste de la période de 12 mois sera divisé proportionnellement comme suit:

- 50% du 30 avril au 1er décembre
- 40% du 1er décembre au 31 décembre
- 30% du 1er janvier à la fin de la garantie

7 - GARANTIES EXPRESSES OU IMPLICITES

La présente garantie confère des droits spécifiques à son titulaire, lequel peut également avoir d'autres droits juridiques, variables d'un état à l'autre, ou d'une province à l'autre. Là où elle s'applique, la présente garantie remplace expressément toute autre garantie légale ou contractuelle, expresse ou implicite de BOMBARDIER INC., ses distributeurs et/ou ses concessionnaires autorisés, y compris toute garantie d'accommodement pour quelque raison que ce soit; autrement, la durée de la garantie implicite se limite à la durée de la présente garantie. Toutefois, certains états ou provinces n'admettant aucune limite quant à la durée d'une garantie implicite, la limitation ci-avant peut ne pas s'appliquer.

Ni le distributeur, le concessionnaire ou quiconque n'est autorisé à faire des déclarations, de la représentation ou à offrir une garantie autre que stipulée précédemment, et s'il y a lieu, une telle déclaration, représentation ou garantie ne pourra être applicable contre la volonté de Bombardier ou de toute autre personne.

Certains états ou provinces ne reconnaissent pas l'exclusion ou la limitation portant sur les dommages imprévus ou indirects; par conséquent cette limitation ou exclusion peut ne pas s'appliquer.

Nul n'est autorisé à modifier, verbalement ou par écrit, la présente garantie ni à offrir une autre garantie que la présente. Dans le cas où cette indication ne serait pas respectée, ni BOMBARDIER ni aucune autre personne ne pourra être tenue responsable de modifications apportées à la présente garantie.

8 - FACE À UN PROBLÈME

Face à un problème d'entretien ou à quelqu'autre difficulté, nous vous suggérons:

1. d'essayer de résoudre le problème avec votre concessionnaire ou son gérant de service;
2. si le concessionnaire ne peut résoudre le problème, d'écrire à votre distributeur régional (voir "Liste des distributeurs" dans le Manuel du conducteur);
3. si votre cas n'est toujours pas réglé, de nous écrire finalement à:

Bombardier Inc.
Département de Service
Division des produits récréatifs
Valcourt (Québec), Canada, JOE 2LO

Février 1986
Bombardier Inc.
Valcourt (Québec), Canada, JOE 2LO

®* Marques de commerce de Bombardier Inc.

QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES

Q: Pourquoi ma motoneige doit-elle être enregistrée? Car en fait, ma facture atteste la date d'achat de mon véhicule.

R: Votre garantie est valide chez n'importe quel concessionnaire autorisé du produit en question. La carte d'enregistrement constitue l'élément-clé fournissant au concessionnaire tous les renseignements qui lui sont nécessaires pour remplir les formules de réclamation sous garantie. Les informations qu'elle contient servent également à communiquer aux clients un éventuel rappel de sécurité.

Q: Qui doit envoyer la carte d'enregistrement à Bombardier?

R: Le concessionnaire. Cependant, il est important que le client s'assure qu'elle a bien été envoyée. Il se peut que la compagnie vous contacte advenant un rappel de votre véhicule ou une campagne de garantie particulière.

Q: J'ai acheté ma motoneige dans la province de Québec, mais c'est en Ontario que je l'utilise. Est-ce que le concessionnaire de ma région en Ontario peut accepter d'effectuer sur ma motoneige les travaux couverts par la garantie?

R: Oui, n'importe quel concessionnaire en Amérique du Nord peut effectuer les réparations couvertes par la garantie, à condition que le client lui présente sa Carte d'enregistrement de garantie.

Q: Où puis-je trouver les renseignements concernant la lubrification et l'entretien de ma motoneige?

R: Dans le Manuel du conducteur.

Q: Est-ce que la garantie peut devenir nulle si je n'utilise ou n'entretiens pas ma motoneige neuve exactement comme l'indique le Manuel du conducteur?

R: La garantie d'une motoneige neuve ne peut devenir nulle. Toutefois, si un bris ou une panne survient suite à une utilisation ou un entretien non conforme au Manuel du conducteur, CE bris ou CETTE panne ne sera pas couvert par la garantie. Il en va de même des opérations de mise au point effectuées par le client, comme le réglage de l'allumage, du carburateur, de l'injection d'huile et du mélange d'huile.

Q: Pourriez-vous donner quelques exemples d'usage anormal, de négligence ou d'abus?

R: Ce sont là des termes généraux dont le sens, dans bien des cas, se recoupe. Pour être plus précis et concret, mentionnons les exemples suivants: fonctionnement du véhicule jusqu'à épuisement d'huile, bris de la chaîne dû à un manque de lubrification, bris d'une pièce dû à une utilisation du véhicule alors qu'une autre pièce était cassée ou endommagée, etc. Pour toute question relative au fonctionnement ou à l'entretien de votre véhicule, bien vouloir consulter votre concessionnaire.

Q: Quels sont les frais qui reviennent au client pendant la période de garantie?

R: Tous les frais provenant de l'entretien normal du véhicule, des réparations non couvertes par la garantie, d'accidents, de collisions, de même que le coût de l'huile et des bougies, ainsi que les dommages indirects, comme le stipule la garantie.

Q: Les pièces de rechange d'origine Bombardier utilisées lors de réparations sous garantie sont-elles couvertes par la garantie?

R: Oui, toute pièce d'origine Bombardier installée lors d'une réparation sous garantie par un concessionnaire autorisé est couverte jusqu'à expiration de la garantie du véhicule.

Q: Si je vends ma motoneige alors que la garantie est encore en vigueur, le nouveau propriétaire pourra-t-il bénéficier du reste de la période de garantie?

R: Oui, pourvu que le véhicule ait déjà été enregistré auprès du fabricant. Il faut, de plus, que la carte de transfert de propriété qui se trouve à la fin de ce manuel, soit remplie et expédiée à Bombardier Inc.

Q: Comment puis-je obtenir de l'aide, advenant un problème?

R: Votre concessionnaire et Bombardier Inc. sont particulièrement soucieux de votre satisfaction, en tant qu'acheteur d'un produit Bombardier. Normalement, tout problème qui pourrait survenir relativement à l'achat ou à l'utilisation de votre motoneige sera réglé par la division du Service ou celle des Ventes chez votre concessionnaire. Toutefois, il est bien évident qu'en dépit des meilleures intentions de chaque personne en cause, certains malentendus peuvent parfois se produire. Ainsi, en cas de problème qui n'aurait pas été résolu à votre satisfaction, nous vous suggérons de discuter avec un des gérants chez votre concessionnaire. Il arrive souvent que les plaintes résultent d'un problème de communication et l'un des gérants saura alors régler promptement la question. Si le problème a déjà été soumis au gérant des ventes ou au gérant de service, contacter le concessionnaire lui-même ou le gérant général.

LISTE DES DISTRIBUTEURS

DISTRIBUTEURS CANADIENS

Division Québec
1350 Nobel
Boucherville (Québec) J4B 1A1
(514) 655-6121
Province de Québec

Division Ontario
230 Bayview Drive
Barrie (Ontario) L4N 4Y8
(705) 728-8600
Province de l'Ontario

Bureau technique
P.O. 7060
Riverview (Nouveau Brunswick) E1B 1V0
(506) 386-6117
Région Atlantique

BROOKS EQUIPMENT LIMITED
1616 King Edward Street
P.O. Box 985
Winnipeg (Manitoba) R3C 2V8
(204) 633-7247
**Colombie Britannique, Manitoba,
Saskatchewan, Alberta, Yukon**

CHARLES R. BELL LIMITED
Terre-Neuve, Labrador
Bureaux
- Riverside Drive
P.O. Box 1050
Corner Brook (Terre-Neuve) A2H 6J3
(709) 634-3533
- 81 Kenmount Road
C.P. 8127
St-Jean (Terre-Neuve) A1B 3N1
(709) 722-6700

COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON
165 Boulevard Hymus
Pointe-Claire (Québec) H9R 1G2
(514) 697-8500
**Territoires du Nord-Ouest, District de Franklin,
Keewatin**

DISTRIBUTEURS AMÉRICAINS

BOMBARDIER CORPORATION
Tous les états (sauf Alaska)

BUREAUX DE SERVICE
- East Main Street Road
Malone, New York 12953
(518) 483-4411

Bureau technique
(506) 386-6117

- 4505 West Superior Street
P.O. Box 6106
Duluth, Minnesota 55816-016
(218) 628-2881

- P.O. Box 1569
Idaho Falls, Idaho, 83403
(208) 529-9510

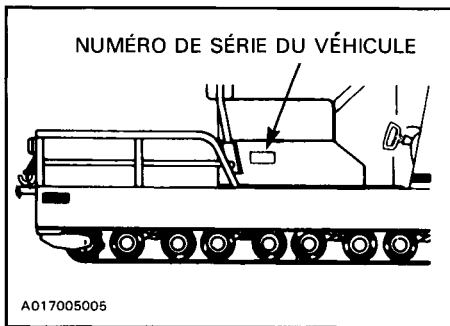
BUREAU NATIONAL DES VENTES
- O'Hare Lake Plaza
2350 Devon Avenue
Suite 150
Des Plaines, Illinois 60018
(312) 298-9540

MILLER EQUIPMENT AND RECREATIONAL
CENTER
1049 Whitney Road
Anchorage, Alaska 99501
(907) 274-9513
Alaska

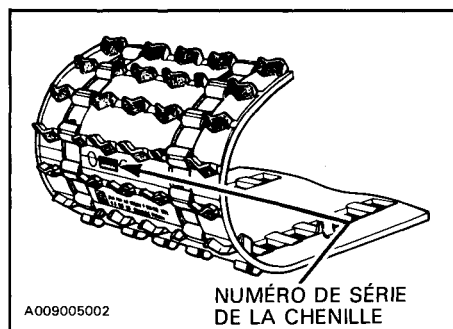
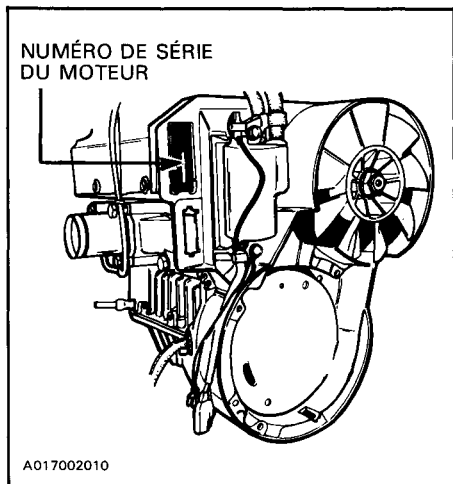
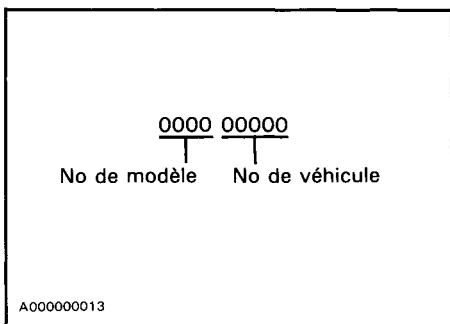
IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Pour une raison ou pour une autre, il se peut que vous ayez à produire, en certaines occasions, les numéros de série de votre motoneige (moteur, chenille, châssis). Ce serait le cas, par exemple, lors d'une réclamation à la garantie ou si votre véhicule était volé.

C'est pourquoi, nous vous indiquons la façon de retrouver facilement les numéros de série dont vous pouvez avoir besoin.

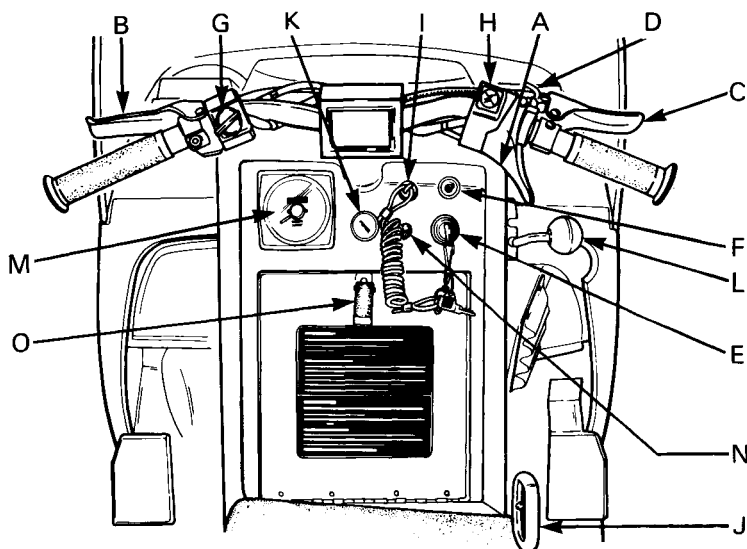


Signification du numéro de série du véhicule:



○ REMARQUE: On recommande fortement de noter tous les numéros de série de votre véhicule et de les transmettre à votre compagnie d'assurances. Cette précaution s'avérerait sûrement des plus utiles en cas de vol.

COMMANDES



- A) Manette d'accélérateur
- B) Manette de frein
- C) Manette de frein de stationnement
- D) Dispositif de retenue du frein de stationnement
- E) Interrupteur d'allumage
- F) Interrupteur d'éclairage
- G) Commutateur d'éclairage
- H) Interrupteur d'urgence

- I) Capuchon coupe-circuit
- J) Démarreur manuel
- K) Amorceur
- L) Levier de changement de vitesse
- M) Indicateur de vitesse
- N) Bouton de remise à zéro du totalisateur journalier
- O) Porte du cache-moteur

AO17007001

A) Manette d'accélérateur

Fixée à la poignée de droite du guidon. Le régime du moteur augmente et l'embrayage s'effectue en fonction de la pression exercée sur la manette d'accélérateur. Le moteur revient automatiquement au ralenti dès que l'on relâche la manette.

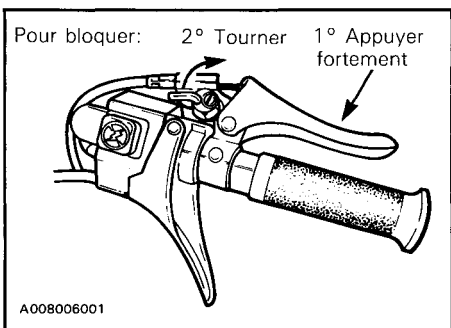
B) Manette de frein

Fixée à la poignée de gauche du guidon. Le freinage est proportionnel à la pression exercée sur la manette, au type de terrain et l'épaisseur de neige qui le recouvre.

◆ **AVERTISSEMENT:** Toujours immobiliser complètement le véhicule et maintenir le frein pour effectuer le changement de vitesse. Ceci est important, en particulier dans une pente.

C) Manette de frein de stationnement

Fixée à la poignée de droite du véhicule. Utiliser pour stationner le véhicule.

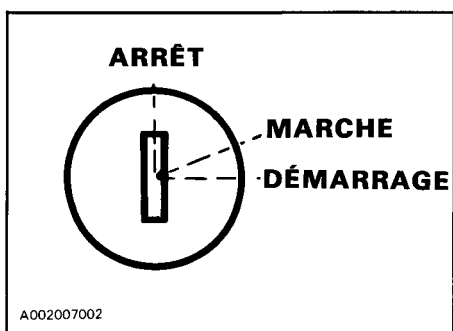


D) Dispositif de retenue du frein de stationnement

Dispositif servant à maintenir en position verrouillée le frein de stationnement. Pour bloquer le dispositif; appuyer fortement sur la manette, et tourner le dispositif dans le sens horaire pour maintenir la manette en place. Pour débloquer le dispositif; appuyer fortement sur la manette, et tourner le dispositif dans le sens antihoraire.

▼ **ATTENTION:** Toujours débloquent le dispositif de retenue avant d'appuyer sur la manette d'accélérateur pour déplacer le véhicule.

E) Interrupteur d'allumage



Commutateur à 3 positions (ARRÊT/MARCHE/DÉMARRAGE). Pour faire démarrer le moteur, tourner la clé vers la droite (position DÉMARRAGE) et la tenir. Dès que le moteur tourne, laisser la clé revenir à MARCHE. Pour arrêter le moteur, tourner la clé vers la gauche (position ARRÊT).

▼ **ATTENTION:** Éviter de tenir la clé à la position DÉMARRAGE après que le moteur a démarré, pour ne pas endommager le démarreur.

F) Interrupteur d'éclairage

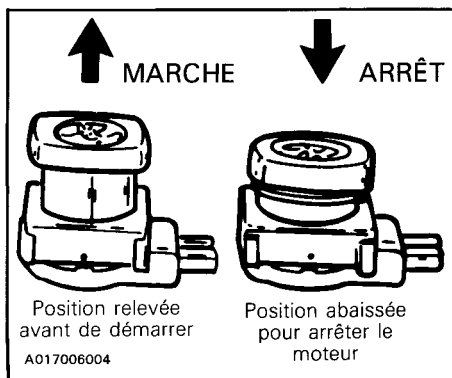
Commande à deux positions. Pour allumer le phare et le feu arrière, tirer le bouton. (L'interrupteur d'allumage doit être à la position MARCHE).

G) Commutateur d'éclairage

Placé sur la poignée de gauche du guidon, le commutateur permet d'orienter le faisceau vers le haut (feu de route) ou vers le bas (feu de croisement).

H) Interrupteur d'urgence

Interrupteur à deux positions placé sur la poignée de droite du guidon. Pour arrêter le moteur en cas d'urgence, abaisser le bouton en position d'arrêt et appliquer simultanément les freins. Pour que le moteur démarre, le bouton doit être en position relevée (marche).



◆ **AVERTISSEMENT:** Pour votre sécurité, l'interrupteur d'urgence est facile d'accès. Attention de ne pas l'actionner par inadvertance.

Dès la première sortie, le conducteur devrait se familiariser avec ce dispositif en l'actionnant à plusieurs reprises. Il développera ainsi un réflexe qui lui sera très utile en cas d'urgence.

◆ **AVERTISSEMENT:** Si le dispositif a été actionné pour urgence, repérer et corriger la défaillance avant de remettre le moteur en marche.

I) Capuchon coupe-circuit

Interrupteur à tirette situé sous le guidon.

Fixer la corde du dispositif au conducteur (par exemple au poignet). Bien enfoncer le capuchon sur son réceptacle avant de faire démarrer le moteur.

En cas d'urgence, retirer le capuchon de son réceptacle et le moteur s'arrêtera automatiquement.

○ **REMARQUE:** Le capuchon doit toujours être bien en place pour que le moteur fonctionne.

◆ **AVERTISSEMENT:** Si le capuchon coupe-circuit a été actionné pour urgence, repérer et corriger la défaillance avant de remettre le moteur en marche.

J) Démarreur manuel

Dispositif à reboinage automatique, placé du côté droit du véhicule.

Tirer sur la poignée pour faire démarrer le moteur.

K) Amorceur

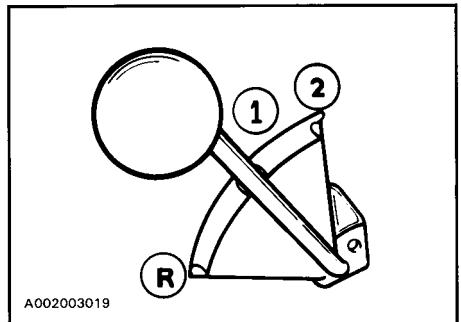
Commande à deux positions. Tirer et pousser 2 ou 3 fois le bouton pour faire fonctionner le dispositif. Toujours actionner l'amorceur pour démarrer lorsque le moteur est froid. L'emploi en est cependant inutile lorsque le moteur est encore chaud.

L) Levier de changement de vitesse

Levier à 3 positions: 2 marches avant, 1 marche arrière.

▼ **ATTENTION:** Ne jamais actionner le levier lorsque la motoneige est en marche.

◆ **AVERTISSEMENT:** Toujours appliquer le frein lorsqu'on entreprend un changement de vitesse.



M) Indicateur de vitesse

Dispositif relié directement à l'essieu moteur. Un cadran à lecture directe indique la vitesse du véhicule en kilomètres/heure alors qu'un odomètre enregistre la distance totale parcourue.

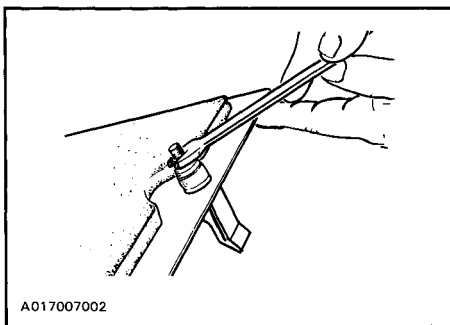
Un totalisateur journalier fait aussi partie de l'indicateur de vitesse.

N) Bouton de remise à zéro du totalisateur journalier

Pour ramener à zéro, tourner le bouton noir (situé sous le capuchon coupe-circuit) jusqu'à ce que le cadran n'indique que des zéros.

O) Porte du cache-moteur

Pour atteindre le carburateur ou les bougies, soulever le loquet et ouvrir la porte du cache-moteur.



La serrure est munie d'un écrou qui permet d'en régler le mécanisme.

Indicateur du niveau d'essence / bouchon du réservoir

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne jamais vérifier le niveau d'essence à la lueur d'une allumette ou d'une flamme.

Pour vérifier le niveau d'essence, dévisser le bouchon du réservoir et sortir la jauge.

Ouverture du capot

◆ **AVERTISSEMENT:** Il est dangereux de faire tourner le moteur lorsque le capot n'est pas en place, fermé, ou attaché.

Ouvrir le capot en tournant les poignées vers l'avant du véhicule, déposer le bouchon du réservoir à essence, soulever le capot et débrancher le bloc de jonction. Retirer le capot du véhicule.

Coffret de rangement

Pour y accéder, enlever le dossier et faire basculer le siège. Le meilleur endroit pour remiser les bougies, les câbles, les courroies, etc..

○ **REMARQUE:** Pour prévenir les effets des chocs de roulement, enrouler le matériel de secours et de dépannage dans un caoutchouc mousse.

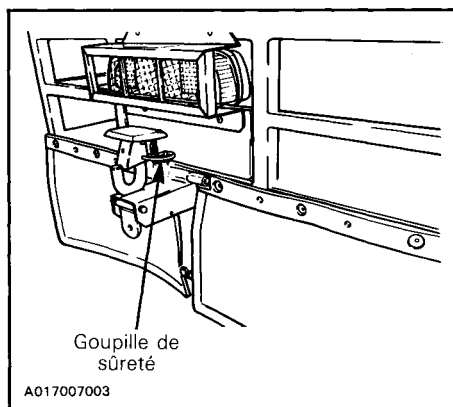
Porte-fusible

Le système de démarrage est protégé par un fusible de 30 ampères. Le porte-fusible est situé près du démarreur. Si le moteur ne démarre pas, vérifier ce fusible et le remplacer.

Les accessoires sont protégés par un fusible de 15 ampères. Le porte-fusible est situé à l'intérieur du cache-moteur, près de l'interrupteur d'allumage. Si les accessoires cessent de fonctionner, vérifier ce fusible et le remplacer s'il y a lieu.

Attelage

Fixé au pare-chocs arrière, l'attelage comporte deux points d'attache, un de type crochet, et l'autre de type plaque. Une goupille de sûreté est fournie afin de verrouiller l'attache de type crochet.




◆ **AVERTISSEMENT:** Pour tirer une carriole ou une remorque, toujours s'assurer de verrouiller l'attache avec une goupille de sûreté.

Les carrioies et les remorques tirées par une motoneige doivent être chargées de façon à obtenir le centre de gravité le plus bas possible. Utiliser une barre de retenue rigide. Avec des passagers en remorque, conduire modérément et éviter les terrains inégaux. De plus, avant de traverser une route, faire descendre les passagers de la remorque.


RODAGE

Moteur

Les moteurs Bombardier-Rotax doivent subir une période de rodage avant de fournir leur puissance maximale. Pendant cette période de rodage (10 à 15 heures de marche), le mélange d'essence doit être plus riche, c'est-à-dire 40 parties d'essence pour une partie d'huile BLIZ-ZARD. Le régime du moteur ne doit pas dépasser les 3/4 de sa puissance nette. Cependant, bien qu'il faille éviter de maintenir une vitesse élevée et de surchauffer le véhicule, on recommande de soumettre un moteur en cours de rodage à quelques accélérations vigoureuses ainsi qu'à de fréquentes variations de régime.

 **REMARQUE:** Pendant la période de rodage seulement, ajouter 450 ml (16 on) d'huile à injection Bombardier à l'essence pour motoneige au premier plein.

On s'assurera ainsi d'une protection accrue du moteur au cours de la phase initiale du rodage.

 **ATTENTION:** Déposer et nettoyer les bougies après le rodage du moteur.

Courroie

Une courroie d'entraînement neuve doit subir un rodage de 15-25 km (10-15 milles).

Révision - 10 heures

Dans un mécanisme, toute pièce de précision doit faire l'objet d'une vérification périodique. Il en va de même pour une motoneige. C'est pourquoi on recommande de faire réviser votre véhicule par votre concessionnaire, et ce, à la première de ces deux éventualités: après les 10 premières heures d'utilisation ou 30 jours après l'achat.

Par la même occasion, vous pourrez discuter avec votre concessionnaire de toutes les questions auxquelles vous ne trouvez pas de réponse.

Souvenez-vous qu'il est plus facile d'effectuer dès ce moment les réglages ou les modifications qui s'imposent, que de continuer à utiliser votre motoneige jusqu'à ce qu'un bris ou une panne ne se manifeste.

Cette vérification est aux frais du client.

VÉRIFICATIONS À EFFECTUER	✓
Réglage de l'allumage	
Tension de la courroie du ventilateur	
État des bougies	
Réglage du carburateur	
Écrous de culasse	
Écrous du support de moteur	
Attaches du silencieux	
Niveau d'huile du carter de chaîne	
Tension de la chaîne	
Niveau d'électrolyte de la batterie	
Fonctionnement du frein et état des garnitures ou plaquettes	
Alignement du ski, (état des lisses)	
Resserrage du bras de direction à 42 N•m (31 lbf•pi)	
Resserrage du boulon de guidon à 42 N•m (31 lbf•pi)	
Alignement des poulies et état de la courroie d'entraînement	
État, tension et alignement des chenilles	
Lubrification (direction, suspension, poulie menée, etc.)	
Circuit électrique (raccords desserrés, fils dénudés, isolant endommagé); serrage des écrous, des boulons et des raccords	
Fonctionnement du système d'éclairage (phare, feu d'arrêt, etc.), de l'interrupteur d'urgence et du capuchon coupe circuit.	

On recommande de faire signer le concessionnaire suite à cette vérification.

Date de la révision

Signature du concessionnaire

ESSENCE ET HUILE

Toujours ajouter l'huile à l'essence dans les proportions recommandées. Effectuer un mélange parfait avant de remplir le réservoir.

Type d'essence recommandé

Utiliser de l'essence ordinaire avec ou sans plomb.

▼ **ATTENTION:** Ne jamais modifier les proportions recommandées ni employer d'autres carburants, comme la naphte, le méthane, etc..

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas remplir complètement le réservoir si le véhicule doit stationner dans un endroit chaud. L'essence aurait alors tendance à se dilater et à déborder du réservoir. Toujours essuyer l'essence répandue sur le véhicule.

Type d'huile recommandé

Utiliser l'huile BLIZZARD vendue par nos concessionnaires (N/P 496 0135 00 - 500 ml). Ce type d'huile demeure fluide même à des températures aussi basses que -40°C (-40°F).

Il s'agit d'un mélange d'huiles basiques et d'additifs spécialement sélectionnés qui assure une excellente lubrification, une propreté constante du moteur et un encrassement minimal des bougies.

S'il est impossible d'obtenir l'huile BLIZZARD, utiliser l'huile à injection Bombardier pour motoneige (N/P 496 0133 00-1 litre).

▼ **ATTENTION:** Ne jamais utiliser de l'huile minérale ordinaire ni de l'huile à moteur hors-bord.

Rapport essence/huile

On ne saurait trop insister sur l'importance du mélange d'essence, car les mélanges inadéquats sont l'une des principales causes de la détérioration du moteur. La proportion recommandée est de 50 volumes d'essence pour un

volume d'huile. (40:1 pendant le rodage).

SI

500 ml d'huile + 25 litres d'essence = 50:1

Impérial

16 oz d'huile + 5 gal. imp. d'essence = 50:1

ou

500 ml d'huile + 5 1/2 gal. imp. d'essence = 50:1

É.-U.

13 oz d'huile + 5 gal. É.-U. d'essence = 50:1

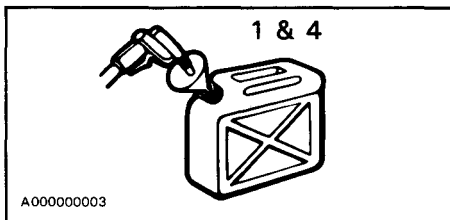
○ **REMARQUE:** Pour faciliter le mélange, conserver l'huile à la température de la pièce.

Méthode de préparation du mélange

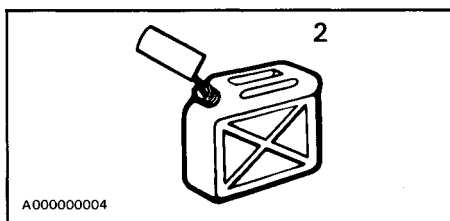
Utiliser un récipient propre. Ne jamais effectuer le mélange dans le réservoir de la motoneige. Pour ne pas être en reste, préparer deux mélanges dans des récipients de plastique ou de métal.

◆ **AVERTISSEMENT:** L'essence est un liquide inflammable et explosif. Il faut donc s'en servir dans un endroit aéré. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes ou des étincelles. S'il se produit une émanation d'essence en cours de route, faire examiner le véhicule sans délai. Ne jamais faire le plein pendant que le moteur tourne. Par temps très froid, éviter que l'essence ne vienne en contact avec la peau.

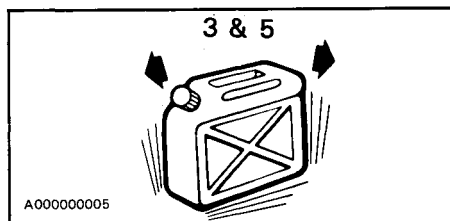
1. Verser 4 litres (1 gallon) d'essence dans un récipient propre.



2. Ajouter toute l'huile requise pour le mélange.



3. Remettre le bouchon et agiter vigoureusement le récipient.

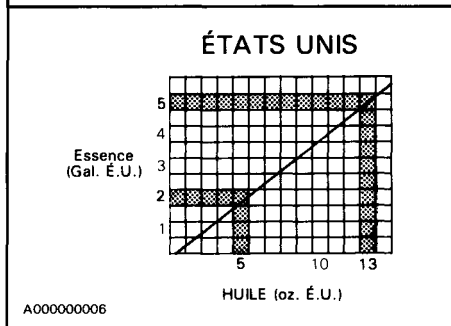
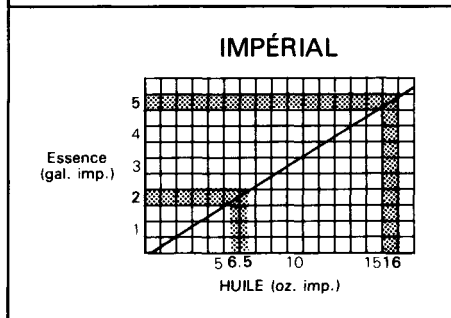
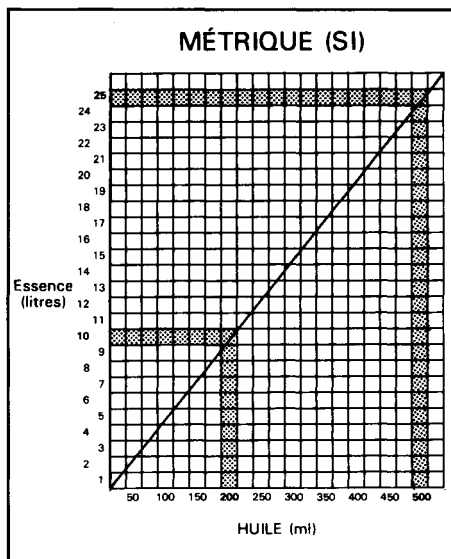


4. Ajouter le reste de l'essence.
5. Brasser de nouveau. À L'AIDE D'UN ENTONNOIR À FILTRE FIN, verser le mélange dans le réservoir.

◆ **AVERTISSEMENT:** Afin d'éviter de répandre de l'essence dans le compartiment du moteur, toujours utiliser un entonnoir pour faire le plein.

○ **REMARQUE:** L'huile ayant tendance à se déposer, il ne faut jamais oublier de brasser le récipient avant d'utiliser un mélange déjà préparé.

Tableaux de MÉLANGE ESSENCE/HUILE (proportions de 50:1)



A000000006

AVANT DE DÉMARRER

Vérifications à effectuer:

- ACTIONNER LA MANETTE DE L'ACCÉLÉRATEUR À QUELQUES REPRISES pour voir si elle fonctionne bien. Celle-ci doit revenir automatiquement au ralenti dès qu'on la relâche.
- Vérifier le niveau d'essence.
- S'assurer que le ski et les chenilles n'ont pas gelé au sol et que la direction fonctionne adéquatement.

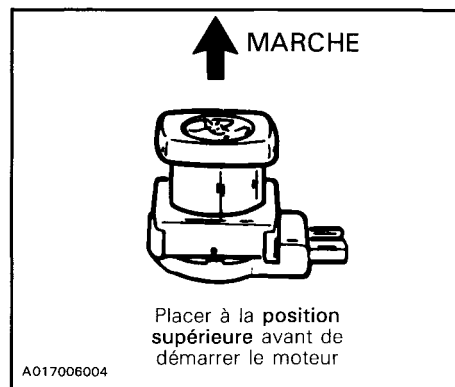
- Actionner la manette du frein et s'assurer que le freinage est complet avant que la manette ne touche le guidon.
- S'assurer que la voie est complètement libre devant le véhicule.
- Nettoyer et vérifier le fonctionnement du phare avant, du feu arrière et du feu d'arrêt.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas démarrer avant de s'être assuré du bon fonctionnement de tous les mécanismes.

DÉMARRAGE

Vérifier le mécanisme de l'accélérateur.

S'assurer que l'interrupteur d'urgence est à la position "MARCHE".



S'assurer que le capuchon coupe-circuit est en place et que la corde est rattachée au conducteur.

Actionner l'amorceur (tirer et pousser 2 ou 3 fois).

○ **REMARQUE:** Il est inutile d'actionner l'amorceur si le moteur est chaud.

Démarrage manuel

Introduire la clé dans le contact et la tourner à la position MARCHE.

Tirer lentement la poignée du démarreur manuel jusqu'à ce qu'elle offre une résistance, puis tirer vigoureusement. Laisser la poignée revenir lentement à sa position initiale.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas actionner l'accélérateur lors du démarrage.

Démarrage électrique

Introduire la clé dans le contact.

▼ **ATTENTION:** Ne jamais faire fonctionner le moteur lorsque la batterie est enlevée ou débranchée.

Tourner la clé vers la droite pour actionner le démarreur. Relâcher la clé dès que le moteur a démarré. S'il ne démarre pas au premier essai, ramener la clé à la position d'ARRÊT après chaque essai subséquent.

▼ **ATTENTION:** Afin d'éviter la surchauffe du démarreur, ne jamais l'actionner plus de 30 secondes à la fois. Attendre un peu pour le laisser refroidir avant de l'actionner à nouveau, s'il y a lieu.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas actionner l'accélérateur lors du démarrage.

○ **REMARQUE:** Si le démarreur électrique refuse de fonctionner, ramener la clé à la position "MARCHE" et utiliser le démarreur manuel.

Dernière vérification

Avant toute promenade ou excursion, vérifier le fonctionnement de l'interrupteur d'urgence et du capuchon coupe-circuit. Remettre le moteur en marche.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas rouler avec un véhicule dont l'interrupteur d'urgence ou le capuchon coupe-circuit ne fonctionne pas. Pour arrêter le moteur, ramener la clé à "ARRÊT". Voir un concessionnaire autorisé immédiatement.

Laisser le moteur se réchauffer avant de rouler à haut régime.

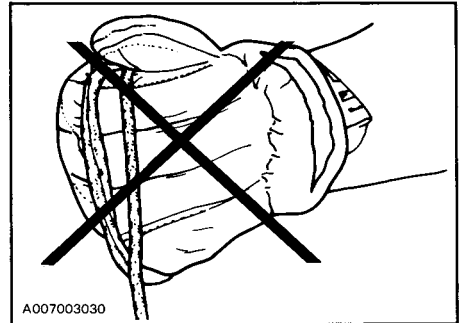
Démarrage d'urgence

Si le câble du démarreur se rompt, faire démarrer le moteur avec le câble de secours compris dans la trousse d'outils.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas faire démarrer le véhicule au moyen de la poulie motrice, à moins d'une urgence. Faire réparer le véhicule dans le plus bref délai possible.

○ **REMARQUE:** La douille de bougie peut être utilisée comme poignée de démarreur dans une situation d'urgence.

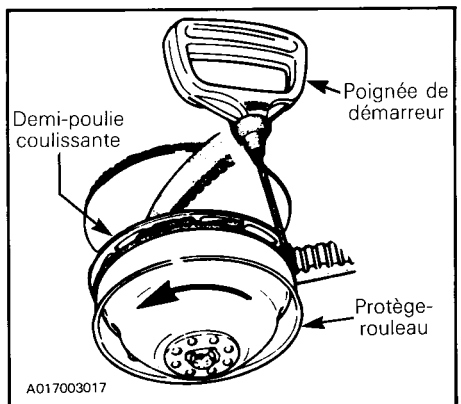
◆ **AVERTISSEMENT:** Éviter d'enrouler le câble autour de la main. Tenir le câble par la poignée seulement. La douille de bougie peut être utilisée en tant que poignée de démarrage d'urgence.



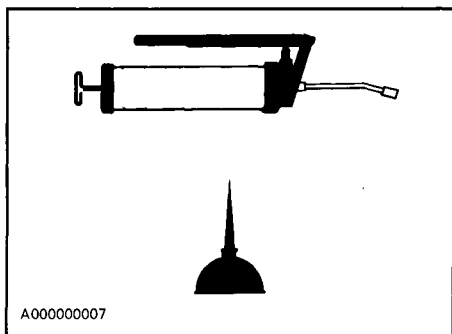
Fixer le câble de secours à la poignée du démarreur.

Déposer le garde-courroie et le garde-poulie, puis enrouler solidement le câble autour de la poulie motrice, entre la demi-poulie coulissante et le protège-rouleau. Faire démarrer le moteur de la façon habituelle.

◆ **AVERTISSEMENT:** Pour faire démarrer le véhicule au moyen de la poulie motrice, en cas d'urgence, ne pas faire de noeud à l'extrémité du câble de secours et ne pas réinstaller le garde-courroie, ni le garde-poulie.



LUBRIFICATION



Fréquence

La sécurité, la durée et le bon fonctionnement de votre motoneige dépendent de son entretien. Dans la plupart des cas, une performance médiocre provient d'un mauvais entretien. Quelques minutes par semaine suffisent à garder votre motoneige en parfaite condition.

Lubrifier la direction et la suspension tous les mois ou après chaque période d'utilisation de 40 heures. Lubrifier plus fréquemment si le véhicule est utilisé sur neige fondante.

◆ **AVERTISSEMENT:** Effectuer les opérations de lubrification conformément aux instructions contenues dans ce manuel. Sauf indication contraire, le moteur doit alors être arrêté. On recommande de faire réviser périodiquement par le concessionnaire les points mécaniques non couverts dans ce manuel.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas lubrifier les câbles de l'accélérateur et/ou du frein, ni leurs gaines.

○ **REMARQUE:** Pour la lubrification des raccords de graissage, toujours utiliser de la graisse basse température N/P 413 7061 00 et graisser jusqu'à ce que la graisse apparaisse au niveau des joints.

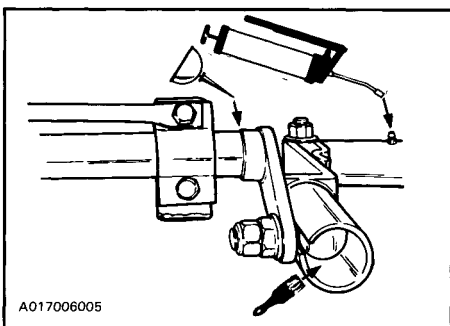
Mécanisme de direction

Lubrifier la jambe de ski au niveau du raccord de graissage, jusqu'à ce que la graisse sorte au joint.

Avec une petite brosse enduite de graisse basse température, lubrifier le joint à rotule et le coussinet de la lame maîtresse.

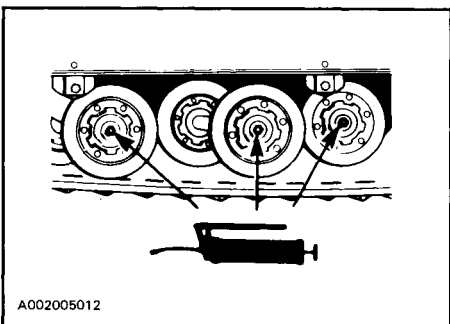
Avec de l'huile légère, lubrifier le ressort supérieur de la colonne de direction. Laisser l'huile pénétrer dans le logement. Huiler l'extrémité mobile inférieure du bras de direction.

Huiler le boulon du coupleur de ressort.



Roues de bogie

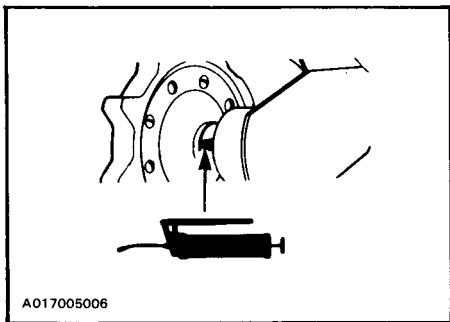
Avec de la graisse basse température, lubrifier les roues de bogie de la suspension par les raccords de graissage, jusqu'à ce que la graisse sorte aux joints intérieurs.



Pour lubrifier les roues intérieures, coucher le véhicule sur le côté et appuyer sur la chenille pour dégager les raccords de graissage.

Essieu arrière

À l'aide d'une pompe à basse pression, introduire de la graisse basse température dans les raccords de graissage de l'essieu arrière.

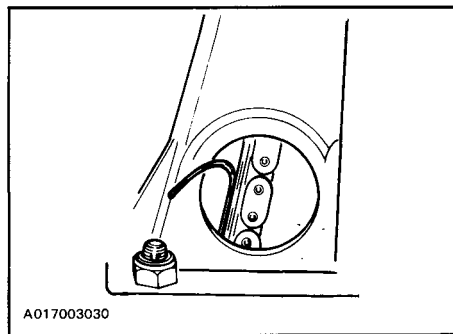


Niveau d'huile de la boîte de vitesses

La boîte de vitesses contient 455 ml (16 onces) d'huile.

Pour vérifier le niveau:

enlever le couvercle de caoutchouc situé sur le côté inférieur droit de la boîte de vitesses. À l'aide d'un fil de fer, vérifier le niveau d'huile. Celui-ci doit atteindre 82 mm (3 1/4").



Introduire l'huile par l'orifice de remplissage. Utiliser l'huile à carter de chaîne Bombardier (N/P 413 8019 00, 200 ml).

Poulie menée

Déposer le garde-poulie et la courroie d'entraînement. Ouvrir la poulie menée (tourner et pousser la demi-poulie coulissante).

Bien nettoyer l'arbre de la poulie menée.

Appliquer sur l'arbre une légère couche de graisse basse température.

○ **REMARQUE:** Étendre la graisse sur toute la longueur de l'axe en faisant glisser la demi-poulie coulissante. Essuyer l'excédent en ayant soin de ne pas laisser de graisse sur les faces internes de la poulie.

ENTRETIEN

Le tableau suivant indique quelles opérations doivent être effectuées par vous ou votre concessionnaire autorisé, et à quels intervalles. En vous conformant aux recommandations qui sont faites dans cette section, vous vous assurez de nombreuses années de loisirs agréables et peu coûteux avec votre motoneige.

◆ **AVERTISSEMENT:** N'effectuer que les opérations d'entretien contenues dans ce manuel. Sauf indication contraire, le moteur doit alors être arrêté. On recommande de faire réviser périodiquement par le concessionnaire les points mécaniques non couverts dans ce manuel.

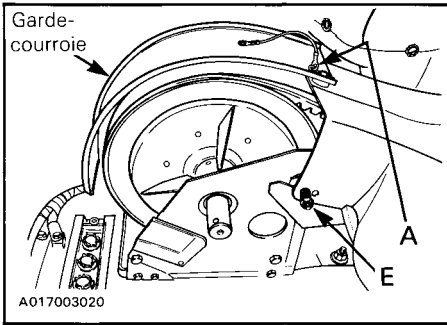
TABLEAU D'ENTRETIEN	Chaque semaine ou tous les 240 km (150 mi)	Chaque mois ou tous les 800 km (500 mi)	Une fois par année ou tous les 3200 km (2000 mi)	Voir page
État de la courroie d'entraînement				24
État du frein				24
Réglage du frein				25
Bougies				25
Batteries				26
État de la suspension				26
Réglage de la suspension		(S'il y a lieu)		26
Chenilles				27
Tension et alignement des chenilles				27
Poulie motrice				28
Mécanisme de direction				28
Réglage de la direction				28
Attaches du silencieux				29
Écrous de culasse				29
Écrous de support de moteur				29
Réglage du carburateur				29
Courroie du ventilateur				30
Tension de la chaîne ³⁰ d'entraînement				30
Visée du faisceau du phare				31
Inspection générale				32

○ **REMARQUE:** Au regard d'un entretien adéquat, la révision consécutive aux dix premières heures d'utilisation du véhicule revêt une très grande importance.

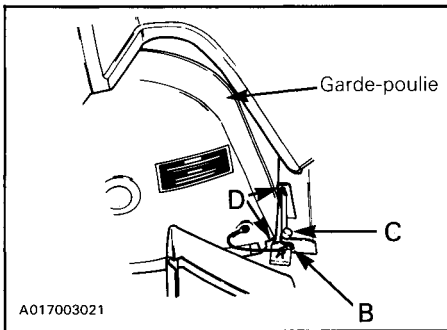
Dépose du garde-courroie/ garde-poulie

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne jamais faire démarrer le moteur lorsque le garde-courroie ou le garde-poulie n'est pas en place.

1. Déposer le capot. Retirer la pince d'attache (A) et pencher le garde-courroie vers l'avant du véhicule. S'il y a lieu de le déposer, soulever pour le dégager.



2. Retirer la pince d'attache (B).
3. Pousser le bouton (C) vers le moteur.
4. Soulever et tirer le garde pour le dégager complètement des supports arrière (D).

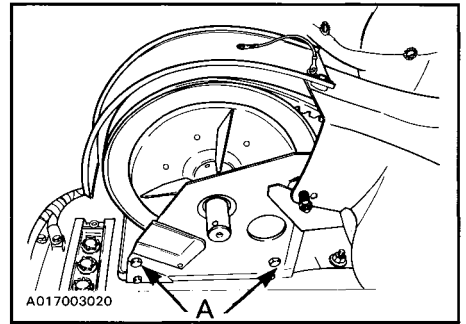


5. Pousser le garde-poulie vers l'avant pour le dégager de l'attache avant (E).

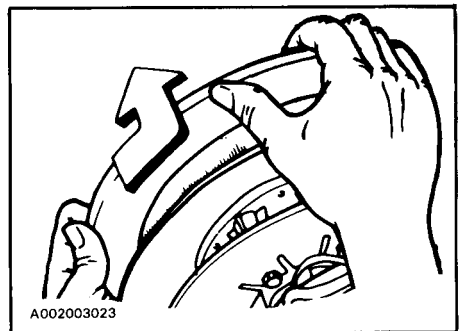
Dépose et installation de la courroie d'entraînement

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne jamais faire démarrer le moteur lorsque la courroie d'entraînement n'est pas en place.

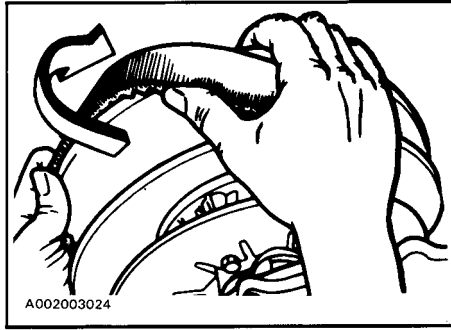
1. Déposer le capot, le garde-courroie et le garde-poulie.
2. Déposer les deux boulons (A) retenant le support de roulement au châssis.



3. Faire pivoter le support de roulement d'un demi-tour.
4. Ouvrir la poulie menée en tournant et en poussant la demi-poulie coulissante.



5. La maintenir ouverte.
6. Faire glisser la courroie par-dessus le rebord supérieur de la demi-poulie fixe.

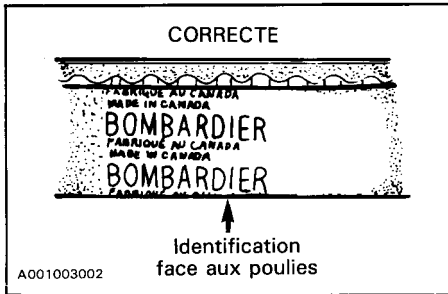


A002003024

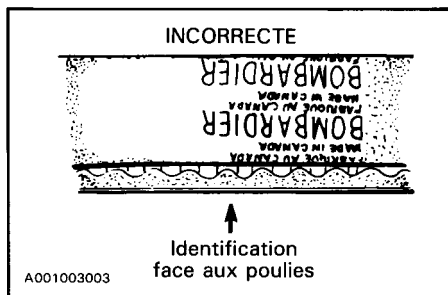
7. Dégager la courroie de la poulie motrice.
8. La dégager du véhicule en la faisant passer sous la poulie menée et le support de roulement.

Pour installer la courroie, inverser l'ordre des opérations en portant une attention aux points suivants.

Pour une durée maximale de la courroie d'entraînement, s'assurer qu'elle tourne dans le sens approprié. Installer celle-ci de sorte que l'information soit lisible en se tenant face aux poulies.



A001003002



A001003003

État de la courroie d'entraînement

Examiner la courroie. S'assurer qu'elle n'est pas fendillée, effilée ou usée de façon anormale (usure inégale, usure d'un seul côté, crampons manquants, matériau fendillé). L'usure anormale de la courroie peut provenir d'un mauvais alignement des poulies, d'un régime excessif alors que la chenille est gelée, de démarrages rapides sans réchauffement préalable, d'une poulie couverte d'ébarbures ou rouillée, d'huile sur la courroie ou d'une courroie de rechange tordue. S'il y a lieu, voir le concessionnaire.

Vérifier la largeur de la courroie. Remplacer la courroie si sa largeur est inférieure à 32 mm (1 1/4").

Courroie d'entraînement neuve

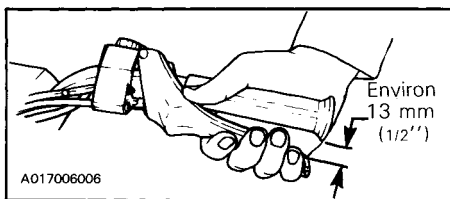
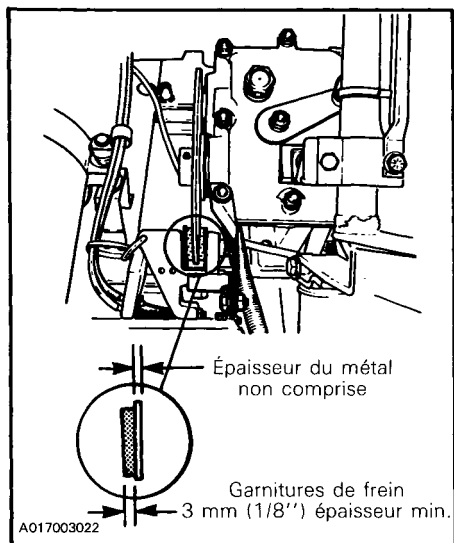
Après l'installation d'une courroie d'entraînement neuve, on recommande fortement d'observer une période de rodage de 25 km (15 milles).

○ **REMARQUE:** Toujours remiser une courroie de rechange de façon qu'elle conserve sa forme naturelle.

État du frein

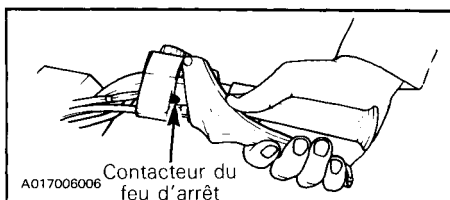
L'efficacité du freinage est un facteur essentiel de sécurité. Ne jamais circuler sans s'être assuré du bon fonctionnement du mécanisme.

◆ **AVERTISSEMENT:** Remplacer les plaquettes de frein si elles ont moins de 3 mm (1/8") d'épaisseur. Voir le concessionnaire.



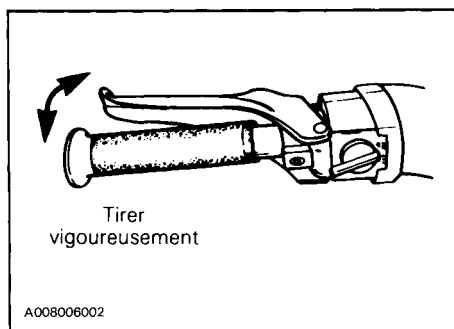
Réglage du contacteur du feu d'arrêt

Le contacteur du feu d'arrêt de ce véhicule n'est pas réglable et fait partie de la poignée de frein.



Réglage du frein

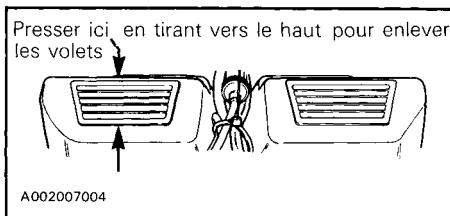
Le mécanisme de freinage est autoréglable. Pour obtenir une réaction de freinage plus rapide, tirer vigoureusement la manette du frein à quelques reprises, ce qui actionnera le mécanisme de réglage automatique.



Bougies

Débrancher et enlever les bougies.

○ **REMARQUE:** Ouvrir la porte du cache-moteur et enlever les volets d'aération situés sur le dessus du cache-moteur. Dévisser les bougies à l'aide de la douille et de la rallonge comprises dans la trousse à outils.



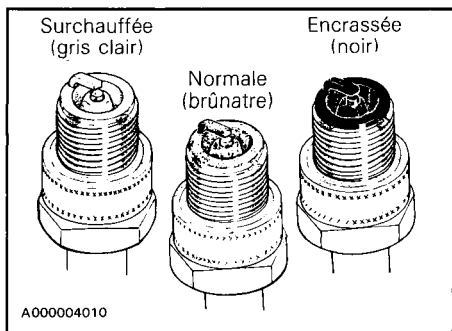
Vérifier l'état des bougies:

- Un bec brunâtre indique un fonctionnement normal.
- Un bec noir indique des mélanges du ralenti et / ou de haute vitesse trop riches; un rapport huile / essence inadéquat; des bougies non conformes; un fonctionnement prolongé au ralenti.

○ **REMARQUE:** La vérification suivante doit être faite sur chaque manette de frein.

Après le réglage, le freinage devrait être complet lorsque la manette du frein se trouve à environ 13 mm (1/2") de la poignée du guidon. Sinon, voir le concessionnaire.

- Un bec gris clair indique un mélange du ralenti ou de haute vitesse trop pauvre; des bougies non conformes; un rapport huile / essence inadéquat; une fuite à un joint.



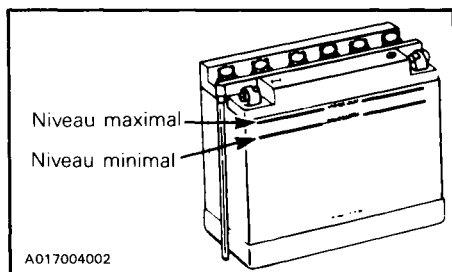
▼ **ATTENTION:** Si l'état de la bougie ne semble pas normal, consulter le concessionnaire.

À l'aide d'une jauge d'épaisseur, vérifier l'écartement des bougies. Il devrait être de 0.4 mm (.016")

Remettre les bougies en place et les brancher.

Batterie

Vérifier chaque semaine le niveau de l'électrolyte. S'il est plus bas que la ligne de niveau supérieure, remplir d'eau distillée.



S'il y a lieu, nettoyer les bornes et les raccords avec une brosse à poils raides pour faire disparaître toute trace de corrosion. Laver avec du bicarbonate de soude et de l'eau. Rincer soigneusement et bien sécher.

▼ **ATTENTION:** Ne pas laisser pénétrer le détersif à l'intérieur de la batterie. Il pourrait dégrader l'électrolyte.

Brancher les câbles de la batterie. Enduire les bornes et les raccords de vaseline pour prévenir la corrosion. Vérifier la solidité de la batterie et s'assurer que le tuyau de trop-plein n'est pas obstrué ou tordu.

◆ **AVERTISSEMENT:** Le tuyau de trop-plein ne doit pas être obstrué, plié ou tordu, sinon les gaz s'accumuleront et une explosion pourrait survenir. Éviter tout contact de l'électrolyte avec la peau.

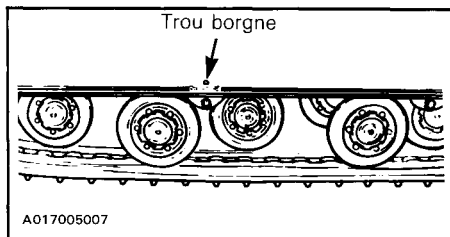
▼ **ATTENTION:** Toujours retirer la batterie du véhicule avant de la charger, afin d'éviter que l'électrolyte ne se répande.

État de la suspension

Vérifier l'état des ressorts de la suspension. Les remplacer s'ils sont brisés ou affaiblis. Voir s'il y a usure ou desserrement. Effectuer les corrections nécessaires.

Réglage de la suspension

Il est possible d'augmenter la manoeuvrabilité du véhicule en soulevant les points d'attache extérieurs des axes transversaux. À cet effet, des trous borgnes ont été prévus à environ 35 mm (1 3/8") au-dessus des trous d'origine. Pour élever les bogies, compléter le perçage des trous avec une mèche de 8 mm (5/16") de diamètre, enlever les vis retenant les axes au châssis et les fixer dans les trous supérieurs.



État de la chenille

Soulever l'arrière du véhicule. Placer le levier de changement de vitesse à la position de marche avant.

Le moteur **arrêté**, tourner la chenille à la main. S'assurer qu'elle n'est pas usée ni fendillée, que ses fibres ne sont pas découvertes, qu'il n'y manque aucun segment protecteur et qu'ils sont en bon état. Dans le cas contraire, voir un concessionnaire autorisé.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas rouler avec un véhicule dont la chenille le est coupée, tordue ou endommagée.

Tension et alignement de la chenille

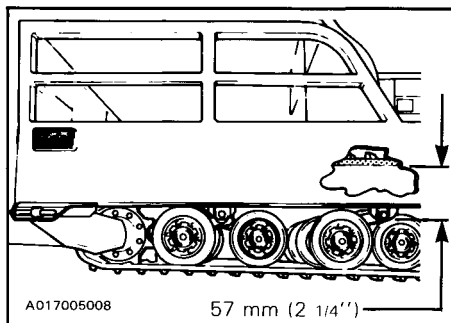
Tension

Soulever l'arrière du véhicule. À l'aide d'une règle, vérifier la tension de la chenille

▼ **ATTENTION:** Une tension excessive entraînera une perte de puissance et une tension excessive sur les pièces de la suspension.

○ **REMARQUE:** S'il y a trop de jeu, la chenille frottera sur le châssis. Soulever l'arrière du véhicule. Placer le levier Le guidon doit en outre être à l'horizontale lorsque les skis sont orientés vers l'avant.

Chaque chenille doit présenter une flèche de 57 mm (2 1/4") entre son rebord intérieur au haut et le centre du boulon de retenue de l'avant-dernier bogie de la partie arrière.

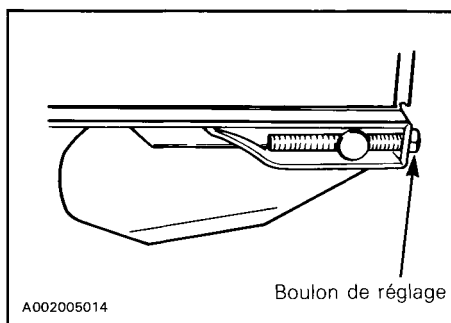


Alignement

Pour régler la tension :

Desserrer les écrous de blocage des ressorts des plaques de raccordement (situés du côté intérieur des ressorts).

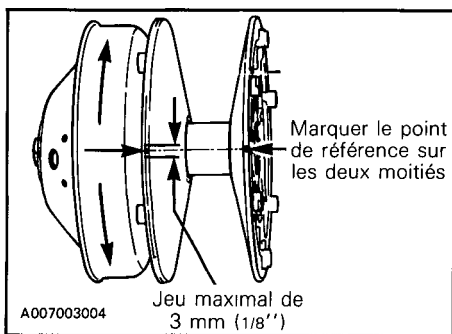
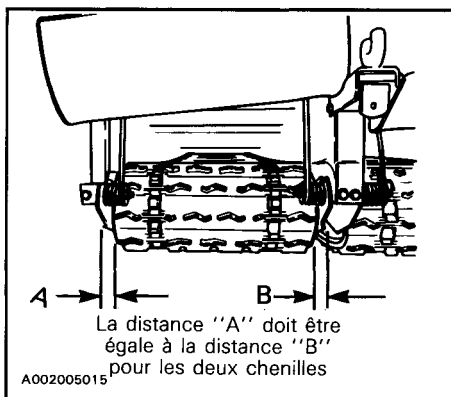
Pour augmenter la tension, tourner les boulons de réglage dans le sens horaire. Pour la diminuer, tourner dans le sens anti-horaire.



○ **REMARQUE:** Le réglage de la tension et de l'alignement sont étroitement liés. Ne pas effectuer l'un sans l'autre.

◆ **AVERTISSEMENT:** Avant de vérifier l'alignement, s'assurer qu'aucun objet ne risque d'être entraîné par la chenille. Garder mains, pieds, outils et vêtements éloignés. S'assurer que personne ne se trouve à proximité du véhicule.

Faire démarrer le moteur et faire tourner **lentement** la chenille; s'assurer qu'elle est bien centrée et qu'elle tourne uniformément sur les roues dentées arrière. La distance entre les bords de la chenille et les plaques de raccordement doit être la même des deux côtés. Un mauvais alignement entraînera l'usure prématurée de la chenille et des roues dentées.



Mécanisme de direction

Vérifier la solidité des éléments du mécanisme de direction (bras de direction, boulons, et joint à rotule, etc.) et les resserrer au besoin.

Vérifier l'état de la lisse de ski et du ski. Remplacer si la lisse est plus qu'à demi usée.

Réglage de la direction

Le ski doit être perpendiculaire au guidon.

Pour l'aligner:

Enlever le rembourrage du guidon.

Enlever le boulon retenant le guidon à la colonne de direction.

Enlever le guidon de façon à découvrir l'extrémité cannelée de la colonne de direction.

Installer le guidon perpendiculaire au ski. Remettre le boulon et serrer à 38-47 N•m (28-35 lbf•pi).

○ **REMARQUE:** S'il est impossible d'aligner correctement les cannelures par rapport au guidon, déplacer le support inférieur de la direction (situé sur le dessus de la boîte de vitesses). Se servir des rainures prévues à cet effet.

Pour régler:

Arrêter le moteur et tourner le boulon de réglage approprié dans le sens horaire pour éloigner la chenille de la plaque de raccordement.

Serrer les écrous de blocage des plaques de raccordement.

Redémarrer le moteur, faire tourner lentement la chenille et vérifier à nouveau l'alignement.

Poulie motrice

Vérifier l'état de la douille de Duralon en mesurant le jeu de la demi-poulie coulissante. Pour ce, retenir la moitié intérieure et voir si la demi-poulie coulissante se déplace de plus de 3 mm (1/8") dans la direction des flèches. Si tel est le cas, consulter un concessionnaire autorisé.

Attaches du silencieux

La tuyauterie d'échappement doit être solidement attachée. Vérifier les attaches. Remplacer les ressorts et/ou les resserrer s'il y a lieu.

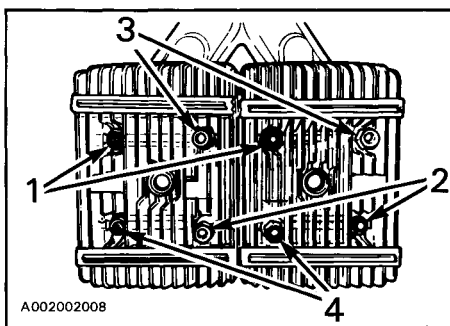
S'assurer aussi que le système d'évacuation forcée est bien en ligne et serré.

▼ **ATTENTION:** Ne pas rouler avec un véhicule dont le silencieux est débranché, sinon le moteur subira de graves dommages.

Écrous de culasse

Le moteur froid, s'assurer que le serrage des écrous de culasse présente un couple uniforme de 21 N•m (15 lbf•pi).

Serrer dans l'ordre indiqué sur l'illustration.



IMPORTANT: Cette vérification doit s'effectuer après les cinq premières heures d'utilisation.

Écrous du support de moteur

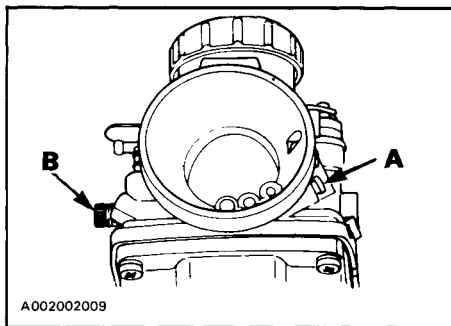
Vérifier la solidité des écrous. Les resserrer au besoin à 38 N•m (28 lbf•pi).

Réglage du carburateur

▼ **ATTENTION:** Ne jamais circuler lorsque le silencieux d'admission est débranché. Il pourrait en résulter de graves dommages au moteur.

A) Mélange du ralenti

Tourner la vis du mélange du ralenti jusqu'au bout vers la droite (jusqu'à ce qu'une faible résistance se fasse sentir). La reculer ensuite d'un tour et demi.



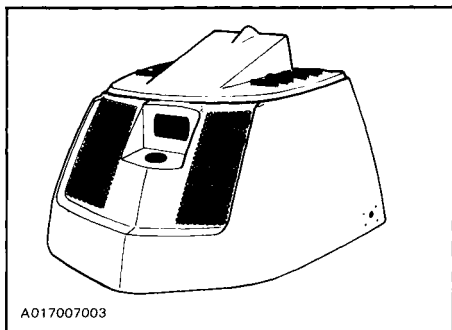
B) Ralenti

Tourner la vis du ralenti vers la droite jusqu'à ce qu'elle vienne en contact avec le tiroir d'accélérateur, puis lui faire effectuer deux (2) autres tours (réglage préliminaire). Démarrer et laisser réchauffer le moteur, puis régler le régime du ralenti en tournant la vis du ralenti dans un sens ou dans l'autre.

Vitesse du ralenti: 1800-2000 tr/mn

▼ **ATTENTION:** Ne pas tenter de régler le régime du ralenti avec la vis du mélange du ralenti. Il pourrait en résulter de graves dommages au moteur. S'il est impossible d'obtenir le régime approprié, voir le concessionnaire.

Volets d'aération avant



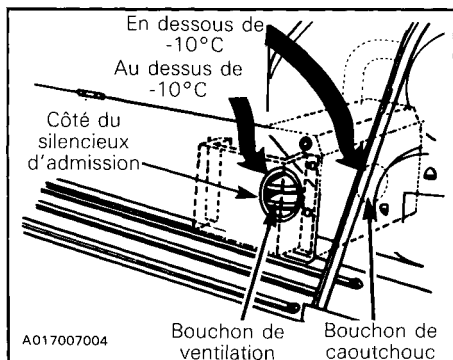
Pour circuler sur neige poudreuse, il est préférable d'obstruer les volets d'aération avant (voir illustration), en utilisant les déflecteurs à neige fourni avec le véhicule.

Il faut cependant les dégager dès que la neige devient plus compacte ou que le moteur surchauffe.

Silencieux d'admission

▼ **ATTENTION:** Ne jamais circuler lorsque le tuyau du silencieux d'admission est débranché. Il pourrait en résulter de graves dommages au moteur.

Lorsque la température dépasse -10°C (14°F), poser le bouchon de caoutchouc sur le côté moteur et le bouchon de ventilation sur le côté du silencieux d'admission, de façon à créer une circulation d'air frais.

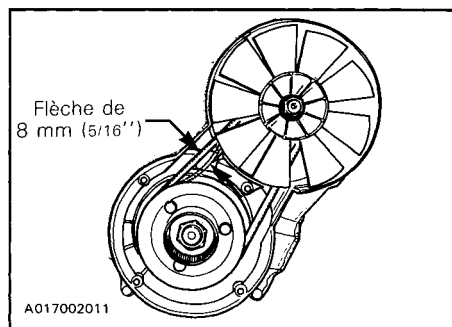


Lorsque la température est inférieure à -10°C (14°F) ou lorsque la neige est poudreuse, poser le bouchon de caoutchouc du côté du silencieux d'admission et le bouchon de ventilation du côté du moteur pour que la chaleur dégagée par ce dernier soit dirigée vers le carburateur.

▼ **ATTENTION:** Suivre ces directives à la lettre. Sinon, le moteur surchauffera ou il y aura formation de glace dans le carburateur.

Courroie du ventilateur

Examiner la courroie. S'assurer qu'elle n'est pas fendillée ou usée de façon inégale, etc. La courroie doit avoir une flèche de 8 mm ($5/16''$).



Si la courroie semble endommagée ou si sa tension est inadéquate, voir le concessionnaire.

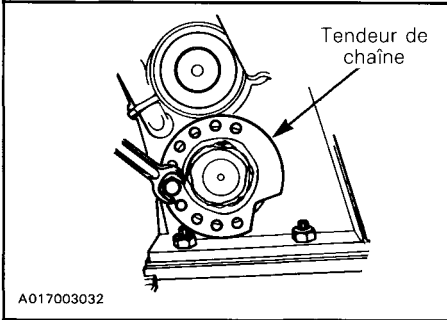
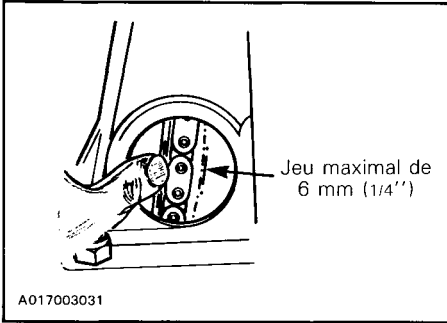
◆ **AVERTISSEMENT:** Toujours réinstaller le protecteur de ventilateur.

Tension de la chaîne d'entraînement

Avant de vérifier la tension, faire avancer le véhicule, de façon à obtenir le jeu véritable. Vérifier la tension. Tourner la poulie menée de $1/2$ tour vers l'avant et révérifier la tension.

Régler pour un jeu de 3 à 6 mm ($1/8$ à $1/4''$).

Enlever le boulon de fixation du tendeur de chaîne (le tendeur est placé dans la partie inférieure gauche de la boîte de vitesses).



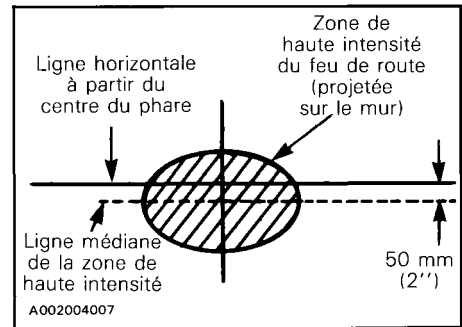
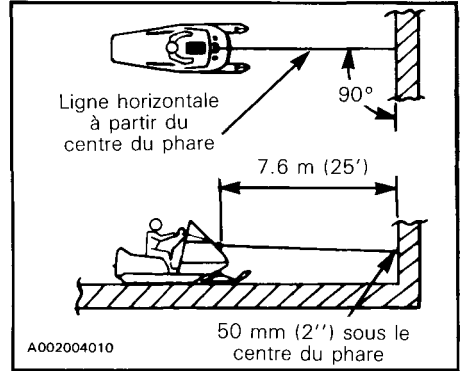
Tourner le tendeur pour obtenir la tension voulue.

Bloquer le tendeur avec le boulon de fixation.

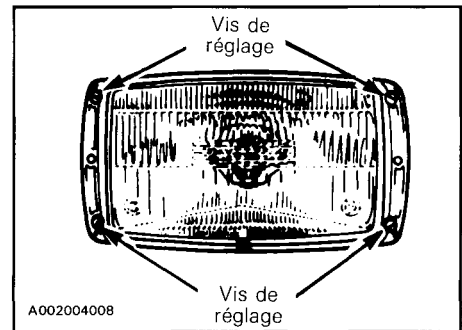
Visée du faisceau

L'angle de visée du phare a déjà été réglé avant la livraison. Toutefois, si une correction est nécessaire, placer le véhicule sur une surface plane à environ 7.6 m (25') d'un mur ou d'un écran.

Après avoir allumé le feu de route, c'est-à-dire l'éclairage le plus puissant, s'assurer que le centre du faisceau lumineux du feu de route (zone de haute intensité) est à 50 mm (2'') sous la ligne horizontale du phare. Le conducteur doit alors être assis sur son véhicule et la suspension doit être bien ajustée.

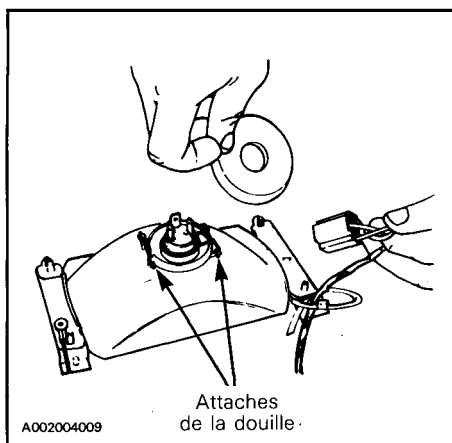


Pour effectuer un réglage, serrer ou desserrer les quatre (4) vis de réglage.



Remplacement des ampoules

Si l'ampoule du phare est grillée, basculer le capot. Débrancher le connecteur du phare. Déposer l'enveloppe de caoutchouc, ouvrir les attaches de la douille et remplacer l'ampoule.



Si l'ampoule du feu arrière est grillée, enlever le diffuseur rouge et remplacer l'ampoule.

◆ **AVERTISSEMENT:** Toujours vérifier le fonctionnement de chaque feu après le remplacement des ampoules.

Inspection générale

Vérifier les raccords et autres éléments du circuit électrique. S'assurer qu'il n'y a pas de fils dénudés ou d'isolants défectueux. Examiner soigneusement le véhicule et resserrer tous les boulons, écrous ou raccords.

◆ **AVERTISSEMENT:** Vérifier l'état de la lisse de ski et des ressorts à lames. Les remplacer s'ils sont usés ou faibles.

REMISAGE

Lorsqu'une motoneige demeure inutilisée pendant plus d'un mois (notamment en été), la remiser convenablement et effectuer un certain nombre d'opérations: remplacer les pièces défectueuses, lubrifier les pièces mobiles, nettoyer le carburateur et faire en sorte que, dans l'ensemble, le véhicule soit en ordre de marche lorsque le moment sera venu de s'en servir.

◆ **AVERTISSEMENT:** N'effectuer que les opérations décrites, dans le présent manuel. Sauf indication contraire, le moteur doit alors être arrêté. On recommande de faire réviser périodiquement par le concessionnaire les points mécaniques non couverts dans ce manuel.

Chenille

Examiner la chenille. S'assurer qu'elle n'est pas usée ou fendillée, qu'il n'y manque aucun guide, et que les tiges de renfort ne sont pas brisées. Faire les remplacements nécessaires.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas rouler avec un véhicule dont la chenille est coupée, tordue ou endommagée.

Soulever l'arrière du véhicule et l'installer sur un chevalet. Pendant la période de remisage, la chenille ne doit pas être en contact avec le sol.

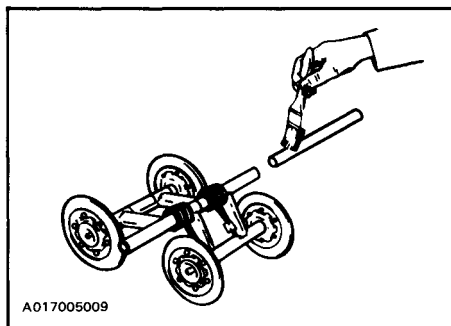
○ **REMARQUE:** Il faut tourner la chenille périodiquement (tous les 40 jours), et la tension ne doit pas être relâchée.

▼ **ATTENTION:** Pour éviter d'endommager la chenille, ne pas remiser le véhicule dans un endroit où la température dépasse 38°C (100°F).

Suspension

Déposer les bogies. Déposer les axes transversaux et les nettoyer, de même que les bogies.

Remplacer les axes transversaux s'ils sont courbés ou usés. Les enduire de graisse basse température.



Graisser chaque roue jusqu'à ce que la vieille graisse soit disparue. Vaporiser un enduit protecteur sur les ressorts. À défaut, les essuyer avec un chiffon imbibé d'huile.

Remonter les bogies et s'assurer que les pièces tournent librement. Remettre les bogies en place.

Serrer les boulons des axes transversaux à 30 N•m (23 lbf•pi).

Lubrifier l'essieu arrière au niveau des raccords de graissage.

Ski

Nettoyer le ski et son ressort. Graisser la jambe de ski au niveau du raccord de graissage. Vaporiser un enduit protecteur sur le ski. À défaut, utiliser un chiffon imbibé d'huile.

◆ **AVERTISSEMENT:** Vérifier l'état de la lisse de ski et des ressorts à lames. Les remplacer s'ils sont usés ou faibles.

Commandes

Huiler les articulations du mécanisme de direction. Vérifier la solidité du boulon d'accouplement du ressort, du bras de direction et du joint à rotule. Les resserrer au besoin.

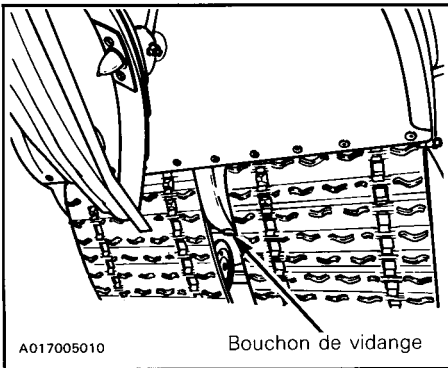
Huiler les articulations du frein.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas lubrifier les câbles d'accélérateur et/ou de frein, ni leurs gaines. Ne pas répandre d'huile sur les garnitures de frein.

Enduire les raccords électriques et les interrupteurs d'une couche d'enduit protecteur non graisseux. À défaut, utiliser de la vaseline.

Boîte de vitesses

Vider la boîte de vitesses et la remplir de 455 ml (16 oz) d'huile à carter de chaîne Bombardier (N/P 413 8019 00 - 200 ml). Le bouchon de vidange est situé sous la partie avant du véhicule.



Poulie motrice

Faire vérifier et nettoyer la poulie motrice par un concessionnaire autorisé à la fin de chaque saison.

Poulie menée

Déposer la courroie d'entraînement. Nettoyer l'arbre de la poulie menée et l'enduire d'une légère couche de graisse basse température. Actionner plu-

sieurs fois la demi-poulie coulissante pour répartir la graisse. Vaporiser l'enduit protecteur sur les surfaces internes de la poulie.

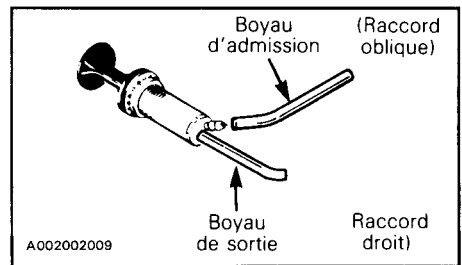
○ **REMARQUE:** Enlever la courroie d'entraînement pour toute la durée du remisage.

Lubrification du moteur et de l'amorceur

Lubrifier l'intérieur du moteur pour empêcher la formation de rouille sur les parois des cylindres.

Pour effectuer les opérations de remisage (moteur et amorceur), procéder comme suit:

1. Faire démarrer le moteur et le laisser tourner au ralenti jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement.
2. Arrêter le moteur.
3. Débrancher le boyau d'admission de l'amorceur.



4. Tenir le boyau plus haut que le réservoir à essence ou le boucher afin d'éviter que l'essence s'écoule.
5. En se servant d'un boyau approprié, brancher une extrémité de ce boyau à l'orifice d'admission de l'amorceur et placer l'autre extrémité dans une cannette d'huile à injection BLIZZARD.
6. Actionner l'amorceur de façon à le remplir d'huile.
7. Redémarrer le moteur et le faire tourner au ralenti.

8. À l'aide de l'amorceur, injecter de l'huile dans le moteur jusqu'à ce qu'il s'étouffe ou qu'une quantité suffisante y soit entrée (environ 25 courses complètes de l'amorceur). Ne pas faire fonctionner le moteur pendant la période de remisage.
9. Le moteur arrêté, déposer la(les) bougie(s) et verser environ 85 ml (3 oz imp.) d'huile dans les cylindres.
10. Faire tourner manuellement le moteur pour permettre au vilebrequin d'effectuer 2 ou 3 tours.
11. Réinstaller la (les) bougie(s) et le boyau d'admission de l'amorceur.

Ne pas démarrer le moteur pendant la période de remisage.

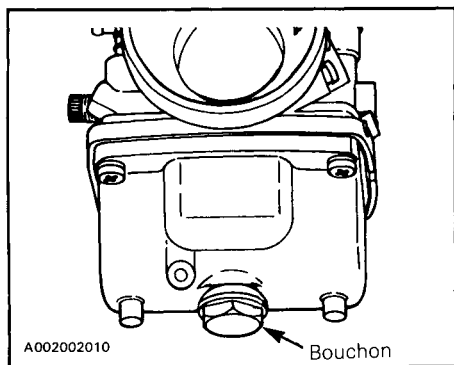
Réservoir et carburateur

Retirer le bouchon et vidanger le réservoir à l'aide d'un siphon.

◆ **AVERTISSEMENT:** L'essence est un liquide inflammable et explosif. Toujours s'en servir dans un local bien aéré. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes ou des étincelles.

Pour empêcher la formation de dépôts, assécher complètement le carburateur avant le remisage.

Une fois le réservoir vidé, déposer le bouchon de la chambre du flotteur. Vider le carburateur et réinstaller le bouchon.



Vérifier tous les conduits de carburant. Les remplacer au besoin.

Batterie

Déposer la batterie pour la durée du remisage.

Pour ce, faire effectuer les opérations suivantes:

1. Débrancher les câbles de la batterie et déposer le couvercle de retenue de la batterie.

▼ **ATTENTION:** Pour éviter que la borne positive ne soit mise à la masse, toujours débrancher la borne négative (câble noir) en premier lieu.

2. Déposer le tuyau d'aération de l'orifice d'aération.

3. Sortir la batterie en la soulevant. Avant de remiser la batterie, en nettoyer l'extérieur et les bornes avec du bicarbonate de soude et de l'eau. Rincer soigneusement.

▼ **ATTENTION:** Ne pas laisser le détersif pénétrer à l'intérieur de la batterie. Il pourrait dégrader l'électrolyte.

Vérifier le niveau de l'électrolyte. Remplir au besoin avec de l'eau distillée. Recharger la batterie à un taux maximal de 2.0 ampères.

▼ **ATTENTION:** Toujours retirer la batterie du véhicule avant de la charger, afin d'éviter que l'électrolyte se répande.

◆ **AVERTISSEMENT:** La batterie dégage des vapeurs explosives. La recharger dans un endroit aéré. Ne pas fumer. Éviter que l'électrolyte ne vienne en contact avec la peau.

○ **REMARQUE:** Afin d'éviter que la batterie se décharge, la remiser sur une tablette de bois, dans un endroit sec et frais. (Une batterie remisée doit être rechargée au moins tous les 40 jours.)

Châssis

Nettoyer soigneusement le véhicule avec un détergent doux.

▼ **ATTENTION:** Ne jamais nettoyer les pièces en plastique avec un détergent fort, un solvant, un détergent abrasif ou du diluant à peinture. Toujours utiliser un détergent doux ou de l'alcool isopropylique.

Examiner le capot et effectuer les réparations nécessaires. Les trousse de réparation sont disponibles chez le concessionnaire Bombardier.

Si la peinture est éraflée, effectuer les retouches nécessaires. Vaporiser de l'enduit protecteur sur les parties non peintes du châssis. Cirer le capot.

○ **REMARQUE:** Ne cirer que les parties lustrées. Toujours recouvrir le véhicule d'une bâche pour la durée du remisage, de façon à le protéger de la poussière.

▼ **ATTENTION:** Recouvrir le véhicule d'une bâche opaque, sinon les finis tels le plastique, la peinture, etc., seront avariés par les rayons ultra-violet du soleil ou par la saleté.

Inspection générale

Vérifier les raccords et autres éléments du circuit électrique. S'assurer qu'il n'y a pas de fils dénudés ou d'isolants endommagés. Examiner soigneusement le véhicule et resserrer tous les boulons, écrous et raccords.

MISE EN ORDRE

Pour vous simplifier la tâche, nous avons établi une liste des vérifications que vous ou votre concessionnaire autorisé effectuerez après la période de remisage.

En vous conformant aux recommandations qui sont faites dans cette section, vous vous assurerez de nombreuses heures de loisirs agréables et peu coûteux avec votre motoneige.

IMPORTANT: Observer les recommandations des passages marqués "avertissement" et "attention" qui s'appliquent aux dispositifs ou aux mécanismes à vérifier. Remplacer les pièces défectueuses avec des pièces d'origine Bombardier ou des équivalents approuvés.

VÉRIFICATIONS À EFFECTUER	Par le concessionnaire ●
	Par le propriétaire ○
Changer les bougies*	○
Vérifier le niveau d'huile de la boîte de vitesses	○
Vérifier la tension de la chaîne d'entraînement	○
Vérifier le réglage de la direction/et la lisse de ski	○
Changer le filtre à essence (à l'intérieur du réservoir à essence)	○
Vérifier les conduits d'essence et leurs points d'attache	○
Vérifier l'état, la tension et l'alignement de la chenille	○
Vérifier et lubrifier la suspension	○
Vérifier et installer la courroie d'entraînement	○
Vérifier l'état et le fonctionnement du câble de l'accélérateur	○
Vérifier l'état et le fonctionnement du frein	○
Vérifier le câblage (état et isolation des fils)	○
Vérifier l'état du câble du démarreur	○
Vérifier la solidité de tous les boulons, écrous et attaches	○
Faire le plein d'essence	○
Vérifier les poulies, les nettoyer et vérifier l'état de la poulie motrice	●
Vérifier les anneaux d'étanchéité	●
Vérifier la batterie, la nettoyer et l'installer	●
Régler l'allumage.	●
Régler le carburateur	●
Vérifier l'état et la tension de la courroie du ventilateur	●
Vérifier les poulies, vérifier les pièces et les nettoyer. Lubrifier	○

○ ***REMARQUE:** Avant de changer les bougies, on recommande de faire démarrer le moteur afin de brûler l'huile de remisage en se servant des vieilles bougies. Cette opération doit être effectuée dans un endroit bien aéré.

INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT

○ REMARQUE: Les causes probables sont inscrites par ordre décroissant de fréquence. La vérification doit par conséquent se faire dans le même ordre.

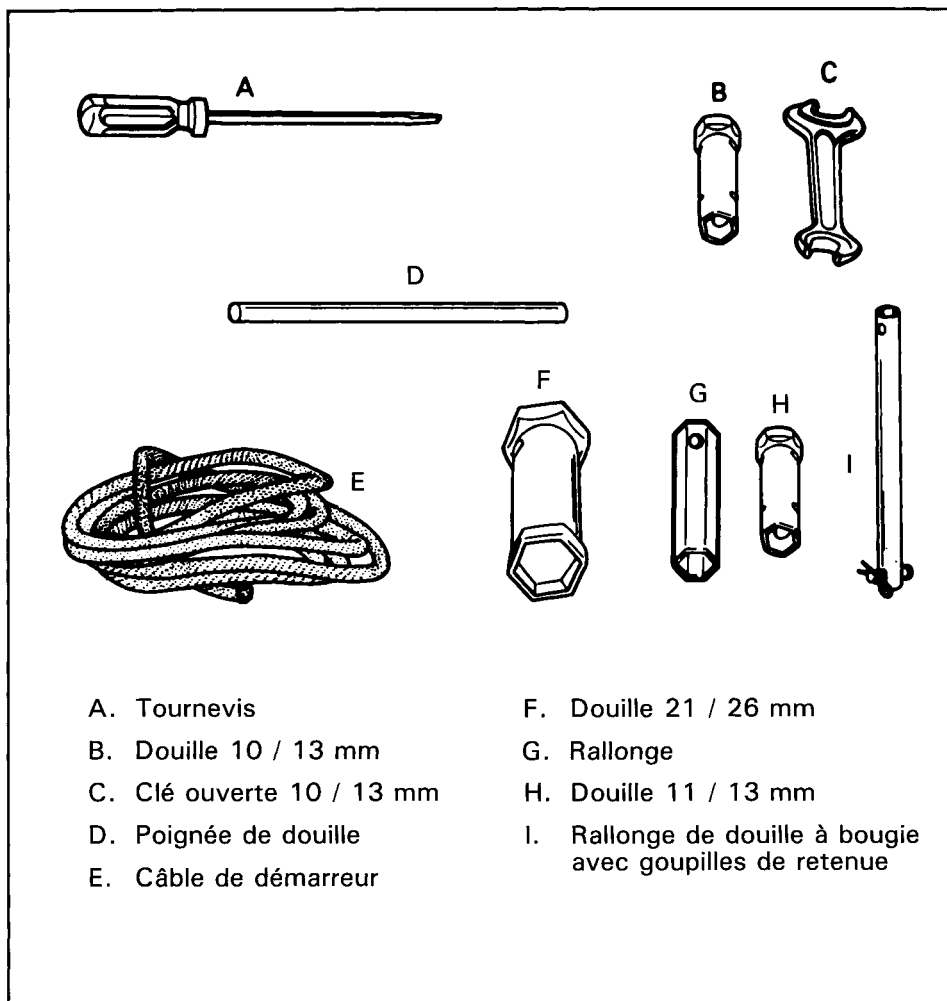
CONSTATATIONS	CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
Le moteur tourne mais ne démarre pas ou démarre difficilement	1. L'essence ne parvient pas au moteur	Vérifier le niveau d'essence et faire le plein avec le mélange approprié. Vérifier si les conduits ne sont pas obstrués (cause 4).
	2. Moteur noyé	Déposer les bougies humides et amener le commutateur d'allumage à la position ARRÊT. Faire tourner le moteur manuellement. Installer des bougies neuves. Faire démarrer le moteur de la façon habituelle. Si l'ennui persiste, voir le concessionnaire.
	3. Bougies/allumage défectueux	Vérifier si l'interrupteur d'urgence est à la position supérieure (MARCHE) et si le capuchon coupe-circuit est refermé sur son réceptacle.
		Voir si les bougies sont encrassées ou défectueuses. Débrancher les bougies et les sortir. Brancher de nouveau les fils aux bougies et mettre celles-ci à la masse sur le moteur en prenant soin de les tenir éloignées de l'orifice . Mettre le moteur en marche et voir s'il y a des étincelles. Sinon, remplacer les bougies. Si l'ennui persiste, voir votre concessionnaire.
	4. Conduits d'essence obstrués (eau ou saleté)	Vérifier l'état des conduits et la propreté du réservoir.
	5. Carburateur mal réglé	Voir votre concessionnaire.
	6. Trop d'huile dans l'essence	Vider le réservoir et faire le plein avec le mélange approprié.
	7. Réglage de l'allumage	La synchronisation de l'allumage peut être défectueuse. Voir votre concessionnaire.
8. Compression insuffisante du moteur.	Un mélange d'essence trop pauvre peut provoquer l'usure excessive du moteur, causant ainsi une compression insuffisante. Voir immédiatement votre concessionnaire.	
Le moteur ne tourne pas	1. Moteur grippé	Consulter votre concessionnaire.

CONSTATATIONS	CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
Manque d'accélération ou de puissance du moteur	1. Bougies encrassées ou défectueuses	Voir la cause no 3 de la section "Le moteur tourne mais ne démarre pas ou démarre difficilement".
	2. Conduits d'essence obstrués (eau ou saleté)	Vérifier le conduit. Voir la cause no 4 de la section "Le moteur tourne mais ne démarre pas ou démarre difficilement".
	3. Carburateur	Voir votre concessionnaire.
	4. Allumage défectueux	Vérifier d'abord les causes 2 et 3 ("Le moteur tourne mais ne démarre pas ou démarre difficilement"). Si l'ennui persiste, voir votre concessionnaire.
	5. Moteur	Si vous ne pouvez déterminer exactement la cause, voir le concessionnaire.
Le moteur a des retours de flamme	1. Bougie défectueuse	Vérifier la cause no 3 ("Le moteur tourne mais ne démarre pas ou démarre difficilement").
	2. Surchauffe du moteur	Mélange trop pauvre. Voir le concessionnaire.
	3. Allumage incorrect	Voir le concessionnaire.
Le moteur n'atteint pas sa vitesse maximale	1. Courroie d'entraînement	Vérifier si elle est usée ou défectueuse. La remplacer au besoin.
	2. Mauvais réglage de la chenille	Vérifier la tension et l'alignement des chenilles. Ajuster selon les spécifications. Voir Entretien.
	3. Moteur défectueux	Vérifier les causes 1 à 5 ("Manque d'accélération ou de puissance du moteur").
	4. Mauvais alignement des poulies	Voir le concessionnaire.

OUTILS

L'équipement standard de chaque motoneige neuve comprend une trousse d'outils incluant tournevis, clés, câble de secours de démarrage, etc.

Outils standard



FICHE TECHNIQUE

ALPINE

MOTEUR

Type	503
Nombre de cylindres	2
Alésage	72 mm (2.835")
Course	61 mm (2.402")
Cylindrée	496.7 cm ³ (30.27 po ³)
Taux de compression (corrigé)	6.3:1
Régime de puissance maximale*	5200 tr/min.
Type de carburateur	Mikuni VM 34-297
Réglage du carburateur:	
– vis de mélange du ralenti	1 1/2 tour
– ralenti	1800-2000 tr/min.
Couples de serrage:	
– écrous de la culasse	M8: 21 N•m (15 lbf•pi)
– écrous du carter	M8: 21 N•m (15 lbf•pi)
– écrou du volant magnétique	M22: 85 N•m (63 lbf•pi)
– écrou du ventilateur	M16: 65 N•m (48 lbf•pi)
– écrous du carter/support de moteur	M10: 38 N•m (28 lbf•pi)
– boulons du collecteur d'échappement	M8: 21 N•m (15 lbf•pi)
– boulons du démarreur électrique	M5: 4 N•m (3 lbf•pi)
Jeu de la courroie du ventilateur	8-9 mm (5/16")

CHASSIS

Longueur hors tout	288.3 cm (113.5")
Largeur hors tout	90.2 cm (35.5")
Hauteur hors tout	123.2 cm (48.5")
Alignement du ski	Ski perpendiculaire au guidon
Couples de serrage:	
– boulon du bras de direction/ jambe de ski	38-47 N•m (28-35 lbf•pi)
– colonne de direction/guidon	38-47 N•m (28-35 lbf•pi)
Poids	290.3 kg (640 lb)
Surface portante	13935 cm ² (2160 po ²)
Pression au sol	2.08 kPa (.296 lbf/po ²)

*Le régime de puissance maximale est applicable le moteur en place sur le véhicule. Il peut être différent dans certains cas et Bombardier Inc. se réserve le droit de le modifier sans aucune obligation.

ALPINE**ROUAGE D'ENTRAÎNEMENT**

Chenille:

- quantité 2
- largeur 38.1 cm (15'')
- longueur 353 cm (139'')
- tension Flexion de 57 mm (2 1/4'') entre le rebord intérieur au haut de chaque chenille et le centre du boulon de retenue de l'avant dernier ensemble de roues de bogie.
- alignement Distance égale entre les rebords extérieurs de la chenille et les plaques de raccordement, de chaque côté.

Rapport d'engrenages 19/42

Tension de la chaîne d'entraînement 3 à 6 mm (1/8'' à 1/4'')

Courroie d'entraînement:

- numéro 414 5233 00
- largeur maximale 34.9 mm (1 3/8'')
- largeur minimale 31.8 mm (1 1/4'')

Contenance du carter de chaîne/
boîte de vitesses 455 ml (16 oz)**CIRCUIT ÉLECTRIQUE**

Éclairage (puissance) 12 V, 160 W

Ampoules:

- phare 60/60 W
- arrière/arrêt 5/21 W
- indicateur de vitesse 5 W

Fusibles:

- interrupteur d'allumage 15 A
- câblage principal 30 A

Bougie:

- type NGK BR7ES
- écartement 0.4 mm (.016'')

Réglage de l'allumage:

- marque de réglage 2.29 mm (.090'') (20°)
- réglage à la lampe stroboscopique 6000 tr/min

ESSENCE

Type d'essence

Ordinaire avec ou sans plomb

Contenance du réservoir —SI*

22.7 litres

— Imp.

5 gallons

— É.-U.

6 gallons

Mélange essence/huile

— type d'huile

Huile Blizzard

— rapport

50:1

SYSTÈME DE FREINAGE

Type

À disque, autoréglable

Épaisseur minimale des
garnitures ou des plaquettes

3 mm (1/8'')

Réglage du frein

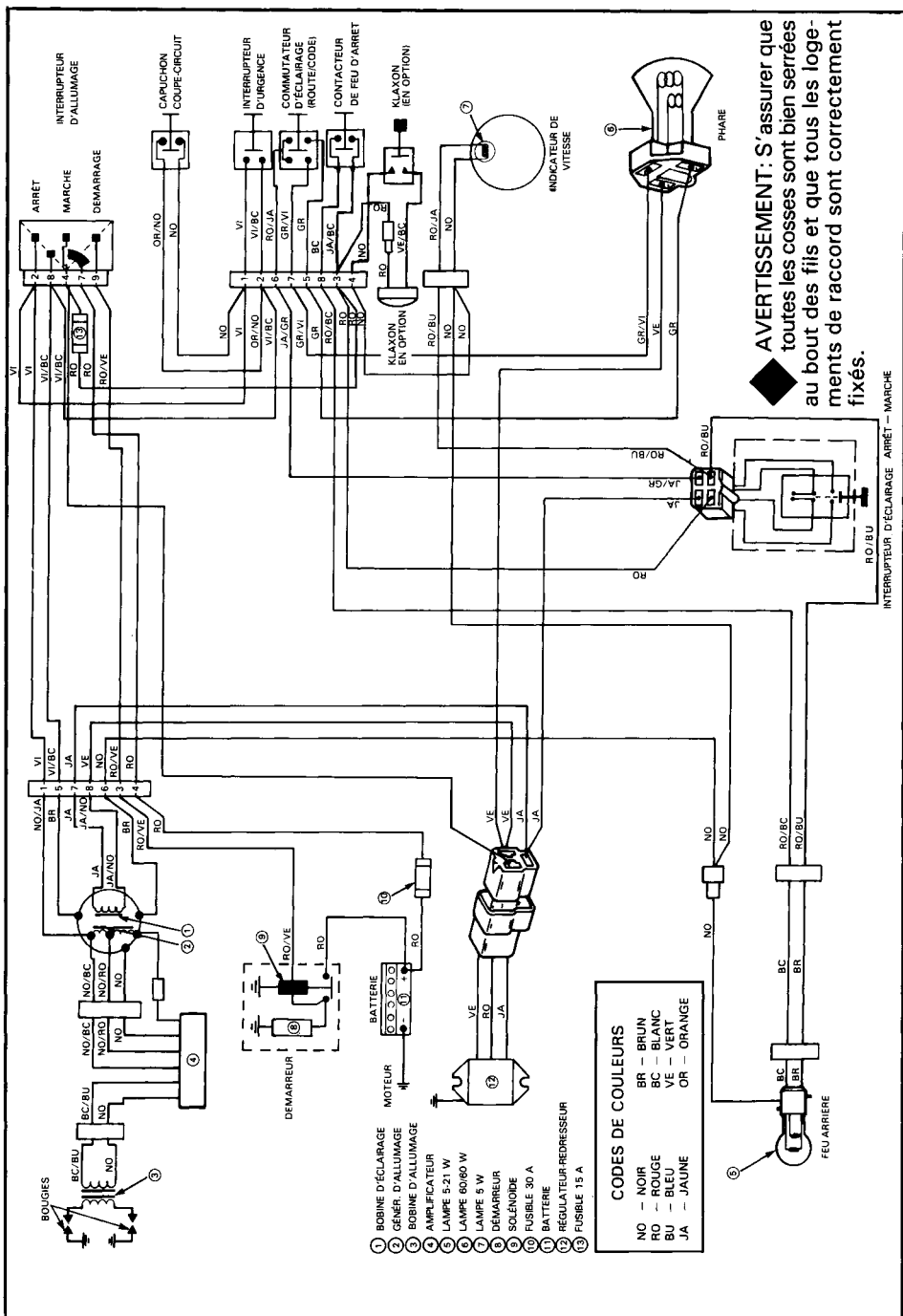
13 mm (1/2'')

(distance minimale entre la manette et le guidon lorsque le frein est actionné à fond).

S.O.: sans objet

Bombardier Inc. se réserve le droit d'effectuer des changements dans le dessin et les caractéristiques de ses véhicules, et/ou d'y effectuer des apports ou des améliorations, cela sans s'engager d'aucune façon à effectuer lesdites opérations sur les véhicules déjà fabriqués.

SCHÉMA DE CÂBLAGE - ALPINE



UNITÉS DE BASE

MESURE	UNITÉ	SYMBOLE
longueur	mètre	m
masse	kilogramme	kg
force	Newton	N
liquide	litre	l
température	Celsius	°C
pression	kilopascal	kPa
couple de serrage	Newton mètre	N•m
vitesse	kilomètre par heure	km/h

PRÉFIXES

PRÉFIXE	SYMBOLE	SIGNIFICATION	VALEUR
kilo	k	mille	1000
centi	c	un centième de	0.01
milli	m	un millièmè de	0.001

FACTEURS DE CONVERSION

POUR CONVERTIR	EN †	MULTIPLIER PAR
lbf•pi	lbf•po	12
oz imp.	oz É-U.	0.96
gal. imp.	gal. É-U.	1.2
po	mm	25.4
po	cm	2.54
pi	m	0.3
mille/h	km/h	1.61
po ²	cm ²	6.45
po ³	cm ³	16.39
oz imp.	ml	28.41
oz É-U.	ml	29.57
gal. imp.	l	4.55
gal. É-U.	l	3.79
oz	g	28.35
lb	kg	0.45
lbf	N	4.4
lbf•po	N•m	0.11
lbf•pi	N•m	1.36
lbf•po ²	kPa	6.89
Fahrenheit	Celsius	(°F - 32) x 5/9
Celsius	Fahrenheit	(°C x 1.8) + 32

* Le système international d'unités a pour abréviation "SI" dans toutes les langues.

† Pour inverser les conversions, diviser par le facteur donné. Par exemple, pour convertir les millimètres en pouces, diviser par 25.4.

CHANGEMENT D'ADRESSE/ TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ

Tout changement d'adresse ou transfert de propriété doit être signalé au fabricant. Pour ce, remplir et retourner la carte appropriée.

AVIS À TOUS LES NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES: Lors d'un transfert de propriété, assurez-vous de recevoir de l'ancien propriétaire la carte d'enregistrement de garantie du véhicule (copie cartonnée). Inclure également une photocopie de cette carte d'enregistrement avec le formulaire du transfert de propriété.



CHANGEMENT D'ADRESSE

NUMÉRO DE SÉRIE DU VÉHICULE

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

ANCIENNE ADRESSE:

NOM		

NO	RUE	APP.

VILLE	ÉTAT/PROVINCE	CODE POSTAL

NOUVELLE ADRESSE:

NOM		

NO	RUE	APP.

VILLE	ÉTAT/PROVINCE	CODE POSTAL



TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ

NUMÉRO DE SÉRIE DU VÉHICULE

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Les droits de propriété de ce véhicule sont transférés

DE:

NOM		

NO	RUE	APP.

VILLE	ÉTAT/PROVINCE	CODE POSTAL

À:

NOM		

NO	RUE	APP.

VILLE	ÉTAT/PROVINCE	CODE POSTAL



TIMBRE

BOMBARDIER INC.
CENTRE D'ADMINISTRATION DE LA GARANTIE
VALCOURT, QUÉBEC
CANADA, JOE 2L0

TIMBRE

BOMBARDIER INC.
CENTRE D'ADMINISTRATION DE LA GARANTIE
VALCOURT, QUÉBEC
CANADA, JOE 2L0

